

Rapport
d'activités

2020

Solidaires



Association
FONDATION BOMPARD





Sommaire

4	ÉDITO
5	CHIFFRES CLÉS 2020
6	SITUATION GÉOGRAPHIQUE
7	REPÈRES HISTORIQUES
8	GOUVERNANCE
12	DÉVELOPPEMENT
13	ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
21	PÔLE PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES
27	SERVICES À DOMICILE
32	QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT
33	SOLIDARITÉ & GÉNÉROSITÉ
36	RESSOURCES HUMAINES
38	BILAN FINANCIER
40	2020 EN IMAGES
43	GLOSSAIRE

Edition et rédaction

Association Fondation Bompard :
Alan VINOT, directeur général
Les directeurs d'établissements et
responsables de service
Laurence BECK

Crédits photos

Association Fondation Bompard
Raoul Gilibert
Républicain Lorrain
Freepik

Conception graphique et réalisation

Laurence BECK - AFB

Impression

AFB

Association Fondation Bompard

25, rue du Château
57680 Novéant-sur-Moselle
Tél: 03 87 69 99 70
www.fondation-bompard.asso.fr



L'année 2020 est sans l'ombre d'un doute une période qui marquera la vie de notre Association. La violence d'une telle crise sur nos structures et sur nos services fut considérable. Considérable tant dans la remise en cause de nos fonctionnements, de nos certitudes que des principes essentiels qui nous guident tels que la promotion de l'inclusion ou le souci permanent de promouvoir une vie sociale ouverte sur son environnement.

Notre région étant très touchée par les différentes vagues de la pandémie, il fut nécessaire d'appliquer un ensemble de protocoles et de mesures pour concourir à la protection des résidents mais aussi de l'ensemble de nos professionnels en établissement ou à domicile. Notre capacité à anticiper les difficultés notamment logistiques nous a permis à tous les moments de la crise de garantir la sécurité la plus totale à l'ensemble des professionnels.

Entre anxiété d'une propagation rapide du virus dans nos établissements, anticipation des scénarios critiques, manque de ressources humaines pour y faire face, les interrogations furent aussi nombreuses que constantes. A travers une rigueur sans faille de l'ensemble de nos équipes, un soutien indéfectible de notre gouvernance et une mobilisation formidable des partenaires et amis de l'AFB, cette première vague a peu touché nos structures, nous permettant alors d'apprendre des organisations plus durement impactées.

Un apprentissage nécessaire, pour anticiper et améliorer des accompagnements sanitaires et des organisations déjà fragilisées par une période de tension. Ce n'est qu'au cours du dernier trimestre, lors de la seconde vague, que nous fûmes touchés au sein de l'EHPAD Pierre Herment puis au sein de plusieurs établissements du pôle de Novéant.

Si un seul élément ne devait être retenu de cette période aussi difficile, ce serait la solidarité entre toutes les équipes de l'AFB, et notamment celles qui n'étaient pas directement touchées par le virus. Un soutien qui s'est exprimé de différentes manières allant jusqu'au remplacement des équipes soit contaminées soit épuisées. Une solidarité qui, au-delà des intentions voire des affirmations qui peuvent s'exprimer dans un projet d'établissement ou un projet associatif, s'est manifestée de manière aussi spontanée que concrète. Un engagement, pour ne pas dire dévouement, au service d'une mission qui semblait à toutes et à tous naturelle.

L'année 2020 est donc le symbole d'une crise passée et surmontée collectivement. Un collectif solidaire, soucieux de la qualité de l'accompagnement apporté à chacune des personnes et peu importe sa situation. Elle a pu mettre en exergue une force associative, celle d'une organisation ancrée dans son territoire et qui a, tout au long de cette période, pu bénéficier de la confiance des familles.

Dans ce contexte, l'AFB s'est attachée à poursuivre la réalisation de ses projets opérationnels, évitant ainsi tout retard majeur. Ses équipes ont également eu une réflexion très active autour des réponses nouvelles à apporter aux besoins et attentes des personnes accompagnées, permettant de formuler de nombreuses propositions riches de sens.

Il était prévu au cours de cette année 2020 le lancement d'une réflexion collective quant à l'élaboration de notre projet associatif. Cette démarche se voulait interne, conscients que nous disposions de toutes les forces vives pour proposer un projet fort de notre histoire et conscient des enjeux de demain. Pari tenu, puisque ce contexte et le bouleversement de nos certitudes nous ont conduit à appréhender ensemble un projet associatif qui sera proposé en 2021. Là est finalement une belle illustration d'une association dynamique, qui a su faire face en 2020 à une crise majeure, tout en maintenant ses projets en prise directe avec la qualité d'accompagnement des personnes accueillies ou suivies et sachant humblement s'interroger sur ses perspectives et les contributions innovantes qu'elle pourrait continuer à apporter.

Alan VINOT,
Directeur Général

CHIFFRES CLÉS 2020



478 personnes âgées

accueillies dans les 4 EHPAD que nous gérons à Cuvry, Courcelles-Chaussy, Le Ban-Saint-Martin et Moyeuve-Grande.



264 personnes en situation de handicap

accompagnées au sein de nos 7 établissements d'accueil pour personnes en situation de handicap.



+ de 200 patients et aidants à domicile

sont accompagnés chaque jour par nos services : SSIAD, Equipe Spécialisée Alzheimer, Plateforme de répit et CICAT Lorraine.

Nos chiffres-clés de l'année 2020



480 salariés

pour accompagner les personnes dépendantes, à domicile ou en établissement.



sur 7 communes

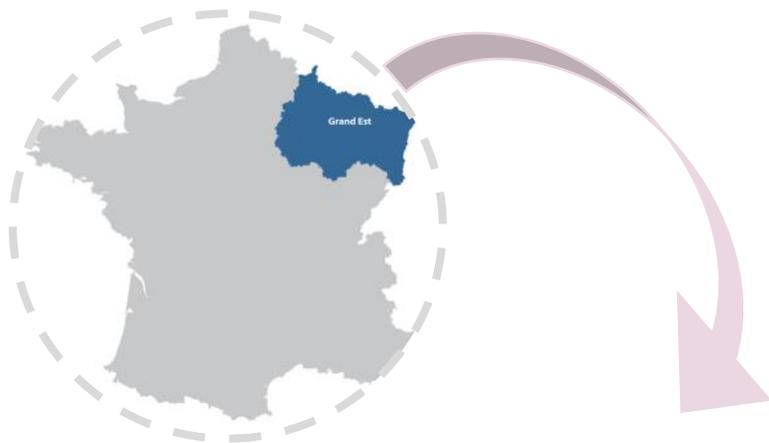
5 communes en Moselle et 1 en Meurthe-et-Moselle (à Novéant-sur-Moselle, Cuvry, Jury et Diarville)



28 Millions d'euros

de budget soit une progression de 10% en 4 ans

SITUATION GÉOGRAPHIQUE (au 31/12/2020)



Nos implantations en Moselle (57) et Meurthe-et Moselle (54)

Siège social - Novéant-sur-Moselle (57)

Personnes en Situation de Handicap

- ✓ MAS Le Parc - Novéant-sur-Moselle (57)
- ✓ FAM Les 2 Tours -Novéant-sur-Moselle (57)
- ✓ FAS Les Terrasses de la Moselle - Novéant-sur-Moselle (57)
- ✓ FAMPHV - Novéant-sur-Moselle (57)
- ✓ Résidence Le Chêne (MAS Huntington) - Cuvry (57)
- ✓ FAM Les Horizons - Jury (57)
- ✓ FAS Équipage - Diarville (54)

Personnes âgées

- ✓ Résidence Hygie - Cuvry (57)
- ✓ Maison de Clervant - Courcelles-Chaussy (57)
- ✓ *Maison de Retraite Pierre Herment - Le Ban Saint Martin(57) **
- ✓ *Maison de retraite Pierre Mendès France - Moyeuvre-Grande (57)**

Services à domicile :

- ✓ SSIAD - Courcelles-Chaussy (57)
- ✓ SSIAD - Moyeuvre-Grande (57)*
- ✓ Équipe Spécialisée Alzheimer - Jouy aux Arches (57)
- ✓ Plateforme de Répit - Jouy aux Arches (57)
- ✓ CICAT Lorraine - Novéant-sur-Moselle (57)

* sous mandat de gestion en 2020

REPÈRES HISTORIQUES



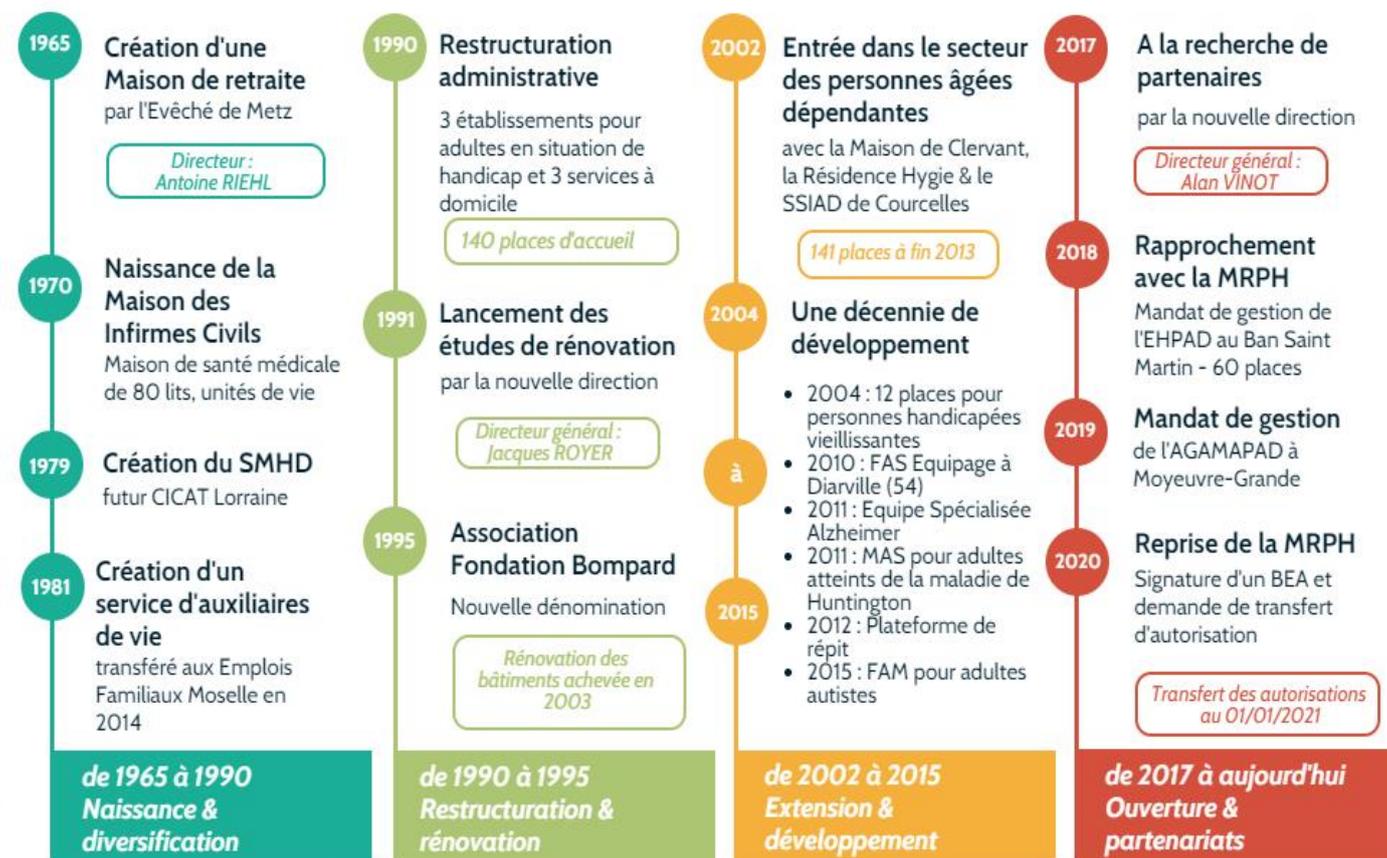
A l'origine, il y avait une dame...

L'Association Fondation Bompard porte son nom en hommage à Maurice BOMPARD, homme politique et diplomate mosellan d'avant la Seconde guerre Mondiale. Mais aux côtés de cet homme, se tient une femme de convictions, son épouse Gabrielle BOMPARD Le Barbier de Blignièrès.

En effet, Gabrielle BOMPARD, personnage haut en couleurs, sorte de Bertha von Suttner à la française, a marqué de son empreinte humaniste le château de Novéant. Au sortir de la Première Guerre Mondiale, cette bâtisse en ruine est achetée par son époux marquant le retour du lorrain sur sa terre natale. Après

une première restauration pour un usage d'habitation, Gabrielle BOMPARD le restaure une 2nde fois en 1946 et en fait don à l'Évêché de Metz. Elle est l'âme du sauvetage de Novéant et de sa transformation de demeure privée en résidence pour personnes en difficultés. Dès 1965, des prêtres âgés y étaient accueillis, posant ainsi les bases de l'association telle que nous la connaissons aujourd'hui. Pendant 25 ans, l'association a diversifié ses activités allant sur de nombreux champs de l'accompagnement de la dépendance : accueil de jeunes myopathes, formation d'aides soignantes, lieux de vie pour personnes âgées, ...

jusqu'en 1990. Cette année marque un tournant, avec l'obligation de se mettre aux normes tant d'un point de vue administratif qu'architectural. L'activité se recentre sur l'accueil d'adultes en situation de handicap et la rénovation complète de leurs lieux de vie. L'entrée dans le champ des EHPAD intervient en 2002, complétée par une décennie intense de créations de services et d'établissements. Cette période de développement laisse ensuite place à une phase de rapprochements, mutualisations et partenariats. Un impératif pour être plus fort et répondre aux enjeux et recommandations du secteur médico-social.





Une gouvernance attentive

Le Conseil d'Administration

Le Bureau :

Anne FEARN, Présidente

Bertrand BECKER, Vice-Président Délégué

Dr Yves WENDLING, Vice-Président

Sheila COLLINS-PRIMARD, Secrétaire

Francis MOREL, Trésorier

Dr Michel JUNG, Membre

Les autres membres actifs

Claude BIRNBAUM

Marie-Thérèse COLIN

Nathalie GRIESBECK

Jean-Louis HERMENT

Jean-Philippe LHERNOULD

Christiane MANTELET

Sylvie MARCHAND (Association Équipage)

Chantal PICARD

Les membres de droit

Le Conseil Départemental de la Moselle

La commune de Novéant / Moselle

La commune de Courcelles-Chaussy

La commune de Cuvry

Les membres à titre consultatif

Virgile DEBS, Expert-comptable,

CHD-Lorgec

Anne-Flore COLOMBET, Commissaire aux
comptes, DL Audit

Nadine MULLER, représentant du CSE,
collège Employés

Conseil d'administration et Bureau

Le Conseil d'Administration (CA) de l'Association Fondation est l'instance qui oriente les actions de l'association. Il est investi des pouvoirs que lui confère l'Assemblée Générale ainsi que de ceux qui lui appartiennent en propre. Ainsi, il définit la stratégie, décide de la réalisation des projets proposés et contrôle la mise en œuvre des objectifs définis en lien étroit avec la Direction Générale. Sur le plan financier, il vote les budgets et les plans d'investissements, arrête les comptes et délibère sur toute décision financière importante. Il veille au respect du cadre légal et apporte son éclairage à la direction générale.

Le CA élit en son sein un Bureau composé de 6 membres : président, vice-président délégué, vice-président, trésorier, secrétaire et membre. Cette émanation veille, le Président en premier, à la bonne exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration. C'est aussi un lieu d'échanges et d'information sur les actions réalisées et les projets menés par la Direction Générale.

Le CA est composé de 3 catégories de membres :

- Les membres actifs dont est issu le Bureau
- Les membres de droit (Collectivités)
- Les membres à titre consultatif

Les administrateurs membres actifs sont élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale et sont tous bénévoles.

En 2020, ce sont cinq réunions du conseil d'administration et une réunion de Bureau qui se sont tenues en visio-conférence, en raison du contexte sanitaire. Au-delà de ces programmations, de nombreux échanges ont eu lieu entre le Bureau et la direction générale, afin de guider les établissements dans la gestion de la crise sanitaire notamment. Que ce soit en CA ou en Bureau, ces séances sont le support de toutes les décisions à mettre en œuvre par le directeur général, les directeurs d'établissements et services ainsi que les services du siège social tout au long de l'année.

L'année 2020 a connu la finalisation du rapprochement avec l'association de gestion de la Maison de Retraite Pierre Herment (MRPH) et la commune du Ban Saint Martin. Après deux années de mandat de gestion, une étape a été franchie en septembre 2020 avec la signature d'un bail emphytéotique administratif avec la mairie propriétaire des locaux. Cet

acte est le premier pas de l'entrée de la MRPH dans le giron de l'AFB, dans l'attente d'un transfert des autorisations (au 01/01/2021).

Les appels d'offres ont permis de renégocier au mieux les contrats de mutuelle/prévoyance ainsi que de mettre en place un contrat de restauration collective (au Foyer de Diarville et à l'AGAMAPAD sous mandat de gestion).

Assemblée générale

L'Assemblée Générale ordinaire s'est réunie le 24 septembre 2020, l'échéance de juin ne pouvant être maintenue en raison du COVID-19. Cette séance en présentiel a permis l'approbation des comptes 2019. Une seconde assemblée, cette fois-ci extraordinaire, s'est tenue au sein de l'extension du FAS Nau, encore non occupée, le 17 décembre 2020, afin de délibérer sur la dévolution d'actifs de la MRPH à l'AFB, entérinant une phase cruciale d'intégration au sein de notre association.

La direction générale et les services du siège social

Le directeur général Alan VINOT met en œuvre les décisions des instances en s'appuyant sur les directions et les services du siège social. Cette articulation entre les deux est empreinte de confiance favorisant ainsi le développement et les réalisations de l'AFB. Le siège de l'AFB comprend la direction générale, la direction des ressources humaines, la direction économique et financière, la direction technique, la communication-mécénat et la qualité. Cette équipe d'experts en leurs domaines réalisent leurs missions propres et accompagnent également les directions des établissements et services dans leur prise de décisions. Une chargée de mission qualité est venue compléter l'équipe du siège en avril 2020, afin de répondre aux enjeux de qualité de prestations et aux exigences de formalisation qui en découlent.



✓ Françoise HENNEQUIN, lors de la cérémonie pour son départ du Conseil d'Administration

Hommage à Madame Françoise HENNEQUIN

Madame Françoise HENNEQUIN a longtemps œuvré au sein des instances de l'AFB dans lesquelles elle a fait preuve d'un engagement assidu et bienveillant toutes ces années. Entrée au Conseil d'Administration de notre association le 23 juin 1989, elle a très rapidement souhaité s'engager au sein du Bureau du Conseil au poste de Secrétaire, fonction qu'elle occupa de nombreuses années (1990-2014), puis de Vice-Présidente. En 2016, lors du changement de présidence, elle a souhaité laisser sa place pour de nouveaux venus.

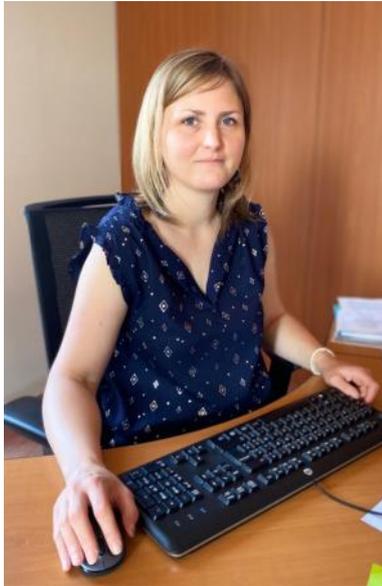
Nous garderons en mémoire sa volonté de protéger les plus fragiles et de leur apporter le meilleur accompagnement possible.

Un nouvel administrateur

Jean-Louis HERMENT a rejoint le conseil d'administration en octobre 2020. En tant que Président de la MRPH, il est un des acteurs du rapprochement entre nos deux associations. Il est le fils de Pierre Herment, ancien maire de la commune du Ban Saint Martin dont l'EHPAD porte le nom. Jean-Louis HERMENT est dirigeant d'une entreprise de transport locale. Il a souhaité poursuivre son engagement envers les personnes dépendantes à nos côtés. En parallèle, la commune du Ban St Martin a intégré notre assemblée générale. Ces deux nouvelles entrées contribueront à enrichir la réflexion sur l'évolution de notre association.



✓ JL Herment, président de la MRPH



✓ Mélanie BENOIT, chargée de mission qualité

Chargée de mission qualité, une fonction attendue

Mélanie BENOIT a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2020 au poste de chargée de mission qualité. Bien loin d'être un « poisson d'avril », elle fit une plongée directe dans les protocoles de la crise sanitaire du 1^{er} confinement, accompagnant les établissements dans la mise en place et le suivi des mesures barrières. Une entrée en matière que d'autres n'envieraient, qu'elle a su relever avec pugnacité. Passé ce focus des premières semaines, Mélanie BENOIT s'est emparée des nombreux sujets nécessitant son expertise et sa rigueur : mise en place d'un logiciel Qualité et formation des équipes à son utilisation, révision des documents d'accueil; préparation des évaluations, ... Des apports qui étaient attendus et nécessaires afin d'améliorer nos prestations et d'en garantir la qualité pour tous.

Un projet associatif à redéfinir

Un projet associatif dans quel but ?

Le projet associatif est un outil de management et de communication, dont la rédaction est basée sur le principe de « dire ce que l'on fait, et faire ce que l'on dit ». Il est un cadre de référence qui réunit les raisons d'être de l'association. Il permet de définir les priorités, fondements du développement, et de réaffirmer les valeurs de l'AFB sur lesquelles se développent l'identité et la spécificité de l'association. La finalité d'un projet associatif est la formulation claire et partagée de l'identité et/ou du positionnement de l'association. Cette expression de la vision d'avenir se traduit par l'élaboration d'orientations stratégiques, d'objectifs et d'actions pour parvenir à sa réalisation. C'est donc un outil primordial pour la gouvernance afin de guider l'AFB et qu'il nous convenait de réactualiser entièrement.

Une démarche collaborative

Malgré la crise, nous avons tenu à lancer cette démarche en juin 2020. Cette mission menée par la direction générale, l'adjointe de direction du siège et la chargée de mission qualité s'est appuyée sur les compétences et la rigueur de Grégoire Gâtel, stagiaire en MASTER II à EHESP de Rennes. S'appuyant sur un diagnostic antérieur, nous avons pu lancer la phase d'identification des axes ou ambitions. Des ambitions déclinées ensuite en objectifs puis en principes d'actions. Réunions, consultations et enquêtes nous ont permis de recueillir la parole de chacun. Ce travail, dont la finalisation est prévue au plus tard en septembre 2021, donnera ainsi la voie à suivre pour les 5 années à venir.



La construction du projet

1^{er} temps

Orientation

Recueil de la volonté d'orientation du conseil d'administration pour ce projet.

2^e temps

Consultation

Consultation des directeurs d'établissements et responsables de services sur les axes à développer dans ce projet.

3^e temps

Travail en groupe

Travail en petits groupes des professionnels de nos établissements et services, sur les objectifs de ce projet et leurs principes d'actions.

4^e temps

Enquête

Enquête auprès de nos résidents, usagers, familles, professionnels, bénévoles... sur la priorisation de nos objectifs.

5^e temps

Commission d'usagers

Constitution d'une commission usagers pour un travail sur les thèmes abordés dans ce projet, leur contenu et les actions prioritaires à mener dans ce cadre.

6^e temps

Proposition

Proposition d'un avant-projet aux directeurs et au Conseil d'Administration, intégration de leurs modifications.

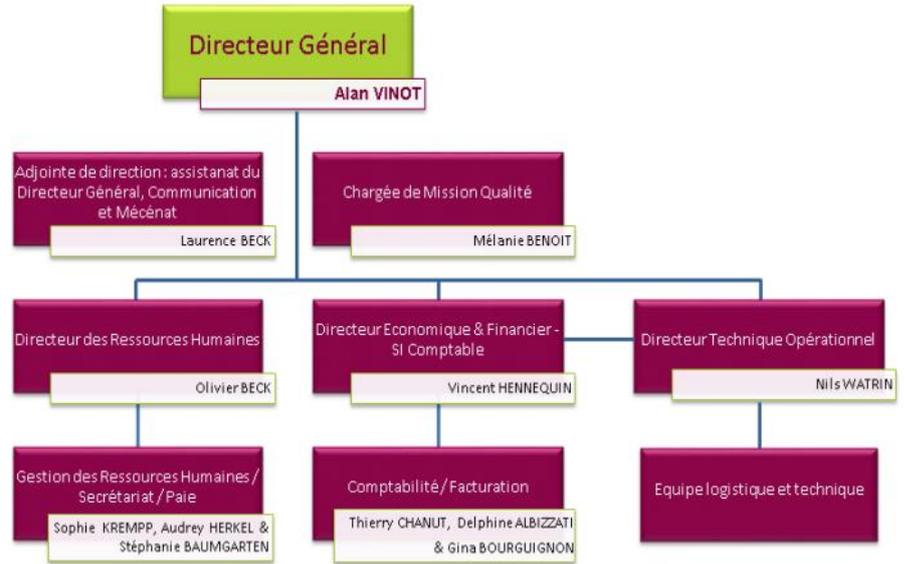
7^e temps

Validation

Validation du projet associatif par le Conseil d'Administration.

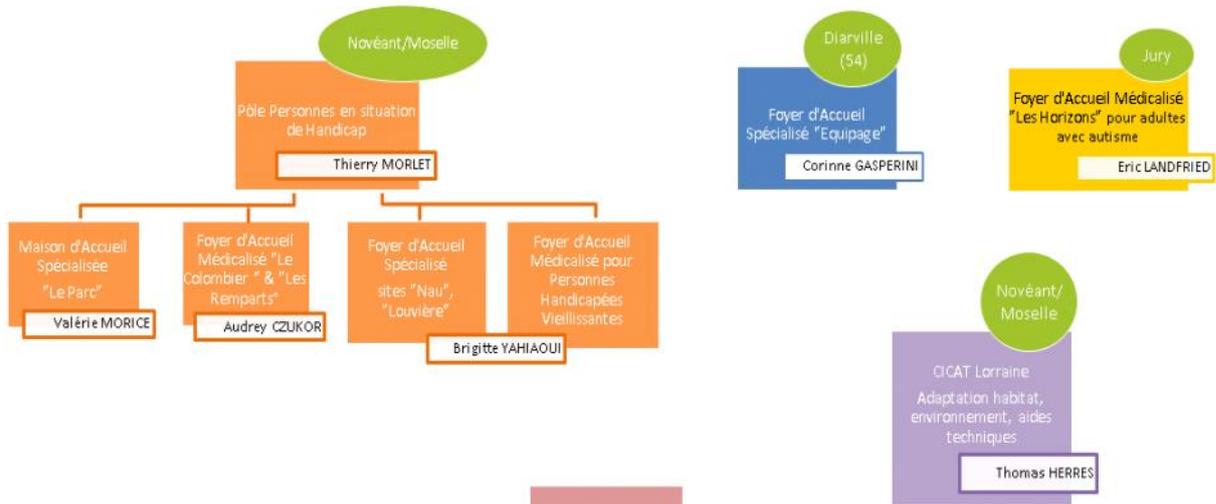


Gouvernance et siège social

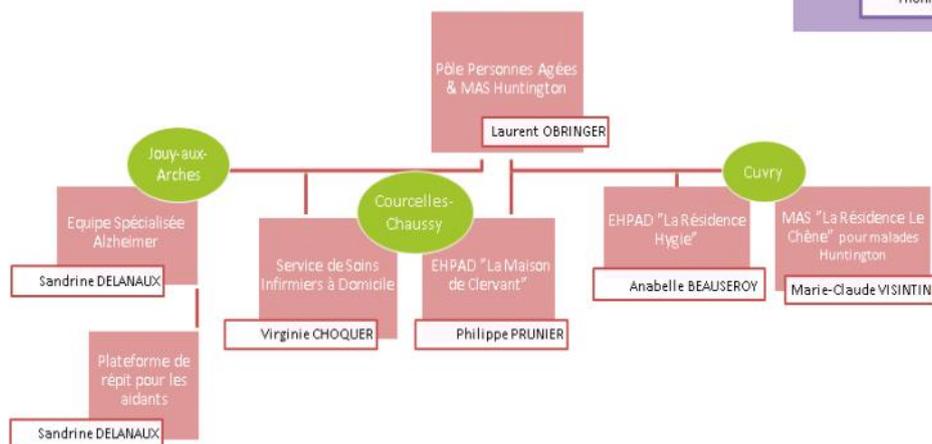


Etablissements et services de l'AFB

Accueil Adultes en situation de handicap



Personnes Agées Dépendantes : EHPAD & Services à domicile



DÉVELOPPEMENT



Un dynamisme à toute épreuve

Dynamisme est très certainement l'adjectif qui caractérise la posture associative malgré le contexte de l'année 2020. Un dynamisme mis au service des résidents, usagers et professionnels à la recherche de moyens et fonds pour préserver leur santé, au plus fort de la crise. Une énergie ensuite orientée vers la formulation de propositions et projets pouvant répondre aux besoins ou aux difficultés rencontrées. Et sur ce point, 2020 fut particulièrement riche.

Siège et direction des établissements furent mobilisés pour permettre l'extension et l'adaptation de nos structures. C'est le cas de la validation des projets initiés les années antérieures qui concourent à l'accueil de Personnes Handicapées Vieillissantes à Diarville et à l'extension de capacité de la MAS le Chêne à Cuvry.

Le FAM Les Horizons a quant à lui proposé de nouvelles solutions d'accompagnement des adultes autistes. Le projet vise à prévenir et éviter les ruptures de parcours, les situations « sans solution » et les hospitalisations en psychiatrie qui conduisent les personnes autistes à être orientées de façon forcée et non souhaitée vers la Belgique. La proposition formulée prévoyait la création d'un centre d'expertise répondant aux besoins des personnes autistes et de leurs aidants (familiaux et professionnels) et de places diversifiées sur son site. Des propositions d'autres opérateurs ayant été également retenues, seules l'extension de 3 places d'hébergement permanent de FAM et la création de 5 places d'hébergement permanent de MAS nous ont été accordées. Une concrétisation est attendue en 2022. Pour autant, la mobilisation se poursuit pour étayer nos réponses dans le champ de l'autisme.

Des dossiers plus spécifiques à l'accompagnement des malades Alzheimer ont également été déposés. Notre proposition de création de PASA n'a pas été sélectionnée, mais l'Équipe Spécialisée Alzheimer est désormais engagée aux côtés de partenaires pour développer un programme d'éducation thérapeutique du patient Alzheimer. La prise en charge spécifiques des jeunes malades Alzheimer est également



une préoccupation à laquelle nous nous efforcerons de répondre en 2021.

La COVID-19 a mis en lumière l'importance du lien social et du bien-être des résidents, notamment des plus âgés. Une thématique qui nous a mobilisés au quotidien, et pour laquelle nous avons là aussi soumis des propositions d'équipements et d'investissements.

L'ARS a reconnu la spécificité des patients suivis par le SSIAD. Ce dernier a ainsi obtenu des moyens complémentaires pour développer une prise en charge dite de SSIAD Renforcé pour 10 patients lourdement dépendants. Quant au CICAT Lorraine, il poursuit ses partenariats avec les Conférences des financeurs de Moselle et Meurthe-et-Moselle, pour les diagnostics ergothérapeutiques, et avec les bailleurs sociaux. En cette année de crise, la plateforme de répit a focalisé son activité autour du répit à domicile, apportant ainsi un soutien essentiel aux aidants.

Tous ces projets, et bien d'autres encore, s'appuient sur des professionnels investis. En complément du plan de formation, des actions de formation à la prévention de la santé des résidents en EHPAD, financées par l'ARS Grand Est et le Département de la Moselle, sont venues renforcer leurs compétences. Le bien-être et la qualité de vie au travail de chaque collaborateur sont des objectifs sur lesquels nous travaillons au quotidien. Par des actions de proximité comme la rénovation d'une salle de pause et des aides à la manutention (via les CLACT) ou une réflexion plus stratégique d'augmentation et d'optimisation des ressources, en concertation avec nos financeurs.

La crise sanitaire n'a donc en rien diminué le dynamisme de notre association. Nous gardons le cap pour réaliser les projets validés et saisir les opportunités de proposer de nouvelles solutions d'accompagnement et savons pouvoir compter sur le professionnalisme et l'investissement de nos équipes.

Établissements pour
Personnes en situation de handicap





Une année mouvementée par la crise sanitaire

264 personnes sont accueillies au sein de nos 7 établissements pour adultes en situation de handicap, dont 192 sur le pôle historique de Novéant-sur-Moselle :

Le Pôle pour Personnes en Situation de Handicap de Novéant-sur-Moselle comprend :

- ✓ La MAS Le Parc
- ✓ Le FAM Les 2 Tours, sur deux sites : Le Colombier et Les Remparts
- ✓ Le FAS Les Terrasses de la Moselle, sur deux sites : Nau et Louvière
- ✓ Le FAM pour personnes handicapées Vieillissantes.

Les autres structures sont :

- ✓ La MAS Le Chêne
- ✓ Le FAM Les Horizons
- ✓ Le FAS Équipage



Le PPSH touché par la COVID-19

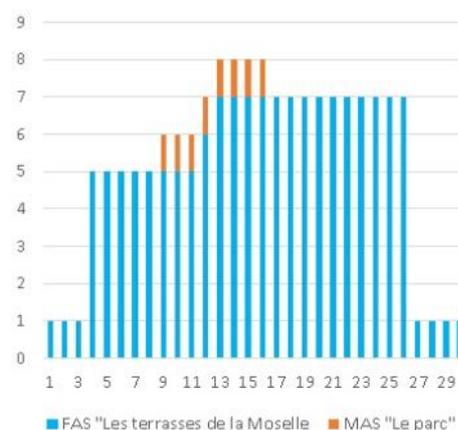
L'année 2020 débute sur de belles perspectives avec l'ensemble des projets de constructions et de rénovations planifiés au cours de cette année. Au cours du premier trimestre 2020, l'actualité mondiale annonce l'apparition d'un virus appelé SARS COVID 19. Dès le 3 mars 2020, nous décidons de mettre en place une cellule de crise. A l'instar de ce qui est mis en œuvre sur toute l'association, l'équipe de pilotage prend plusieurs décisions afin d'anticiper une éventuelle crise sanitaire au sein de nos 4 EMS. Nous recherchons alors des masques chirurgicaux, des blouses et tous les autres équipements de protection individuelle afin de garantir la continuité des accompagnements. Très rapidement, notre plan de continuité de l'activité (PCA) est revu. Il a pour objectif de maintenir un accompagnement aux personnes accueillies de qualité, en préservant au mieux leur santé et leur sécurité, et celles des salariés.

Nous sommes touchés à partir du 26 mars 2020 au sein du FAS « Les terrasses de la Moselle » sur le site NAU et le virus se propage rapidement pour toucher 7 résidents. Un cas isolé apparaît aussi au sein de la MAS « Le Parc ».

- 8 résidents infectés
- 2 EMS touchés
- Du 26/03/2020 au 24/04/2020
- Durée du cluster : 30 jours/159 jours cumulés

Nous constatons très vite les limites de notre PCA et plus précisément l'impossibilité de mettre en œuvre des solidarités entre lieux de vie sous peine d'étendre la contagion. Suite à l'annonce le 16/03/2020 par le Président de la République des mesures de confinement pour endiguer l'épidémie de COVID-19, nos structures ferment leurs portes au public. L'ensemble des résidents, des acteurs de l'accompagnement et les familles se mobilisent pour faire face à cet événement planétaire. Les actions entreprises durant cette gestion de crise respectent les directives sanitaires gouvernementales, spécifiées par l'ARS Grand Est, le département de la Moselle et sont souvent, en l'absence de cadre de référence, dictées par notre bon sens solidaire.

Le confinement s'installant dans la durée, nous aménageons de nouvelles formes d'accompagnement aux personnes afin de maintenir un équilibre de vie le plus proche possible d'un quotidien perdu. Des règles permettent





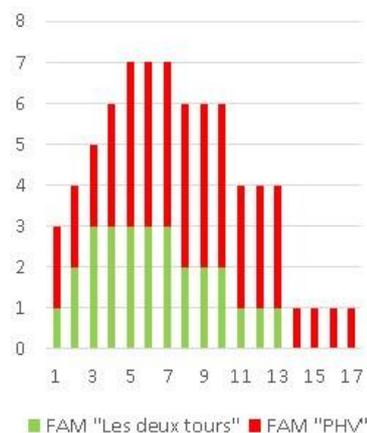
l'organisation des visites ; elles restent régentées par la direction de l'établissement, qui accorde une priorité aux visites aux résidents qui en font la demande impérieuse et pour lesquels le rapport Bénéfice/Risque pour leur équilibre vital est mesuré. Ces visites respectent les règles sanitaires du protocole transmis par les autorités. Au cours de l'été 2020, la vie reprend tout doucement, dans le respect des nombreuses mesures barrières, et des règles de visites assouplies.

Avec la rentrée de septembre, s'annonce une reprise épidémique et nous sommes à nouveau touché le 31 octobre 2020, au sein des deux autres EMS. Trois personnes sont infectées au FAM « Les deux tours » et 4 au sein du FAM « PHV ».

- 7 résidents infectés
- 2 EMS touchés
- Du 31/10/2020 au 16/11/2020
- Durée du cluster : 17 jours/73 jours cumulés

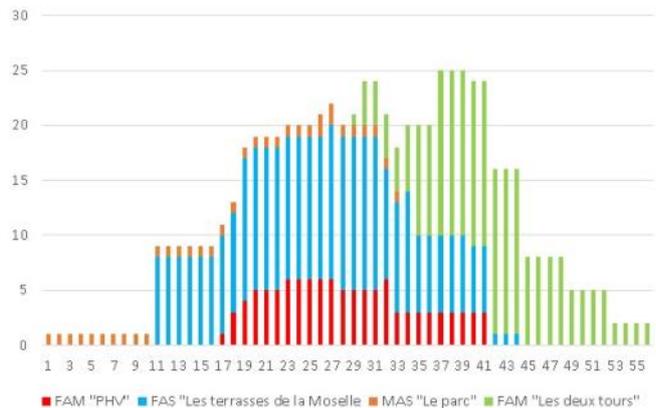
L'année 2020 se termine cependant avec de nombreux retours en famille et des fêtes de fin d'année qui s'organisent et s'adaptent au regard des règles de distanciation.

Afin d'être complet sur cette crise sanitaire et à l'heure où ce rapport d'activité vous est présenté, nous avons vécu un troisième cluster, avec l'apparition des nouveaux variants Anglais, Brésilien et Sud-Africain, au cours du premier trimestre 2021, qui se révèle être beau-



coup plus important que les précédents. Les 4 EMS du Pôle de Novéant-sur-Moselle sont alors touchés :

- 41 résidents infectés
- 4 EMS touchés
- Du 17/01/2021 au 13/03/2021
- Durée du cluster : 56 jours/685 jours cumulés



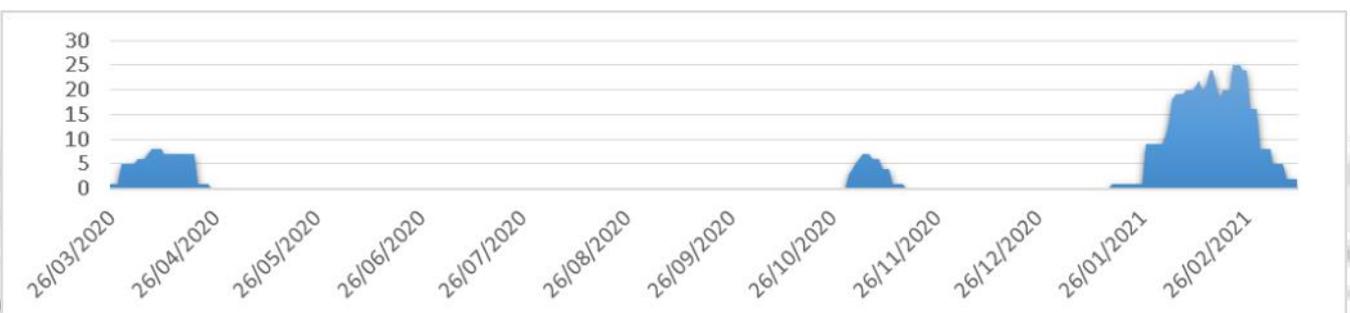
Sur ces trois événements, au total 56 résidents ont été infectés dont 3 à deux reprises - Durée des clusters : 103 jours / 917 jours cumulés - 4 EMS touchés.

Une vigilance sur tous les sites

En février 2020, nous avons concentré nos ressources sur la gestion de l'épidémie. Tout en maintenant nos objectifs stratégiques, la crise induit une révision de nos actions.

En substance, les réalisations ont porté sur :

- L'adaptation de l'accompagnement des résidents selon les instructions gouvernementales et de l'ARS.
- Le suivi médical et paramédical renforcé afin d'éviter les impacts de l'isolement induit par la crise.





- Le renforcement de la gestion de crise dont la tenue permanente et poursuivie d'une main courante.
- L'organisation des confinements en limitant au maximum l'impact sur les résidents (maintien de la kinésithérapie, coiffure, relations sociales)
- L'information permanente auprès des familles, tutelles et partenaires.
- Rendu compte permanent auprès du siège social.
- Développement de nouvelles pratiques : ressources humaines, communication, numérique en santé, organisation.
- Collaboration avec les partenaires et tutelles (de nombreuses sollicitations et suivi de situation).
- La recherche d'équilibre financier y compris par des dons privés.
- La promotion de toute vie sociale possible.
- Le suivi psychologique des résidents et des aidants -aidés à domicile.
- Auto-évaluation des pratiques.
- La gestion stratégique des équipements de protection. Une légère anticipation en février 2020 a permis de fournir rapidement un premier lot de masques chirurgicaux aux salariés avant la mise en

œuvre de la livraison de stocks d'État.

Le maintien du lien

Maintenir le lien avec les familles est pour nous primordial. Aussi, nous avons exploité différents outils au sein de nos établissements pour adultes handicapés pour compenser l'absence de visites ou de sorties

- Création du « Flash Info » sur le PPSH, véritable trait d'union entre les familles et notre organisation tout au long de la crise sanitaire ,
- Les journaux et gazettes des établissements
- L'utilisation renforcée de l'application Familizz, avec partage d'informations et de photos.
- Les visioconférences dans des espaces dédiés, sur des tablettes, des téléphones portables.
- Une troupe de théâtre est même sollicitée pour réaliser des criées sur le Pôle de Novéant, transmettant ainsi les messages des proches.

Toutes ces actions ont participé au développement personnel des résidents, la vigilance des professionnels étant de limiter au maximum l'impact des mesures de confinement et de restrictions de visites.

Le maintien du lien concerne aussi les personnes accueillies en semi-internat/accueil de jour et en accueil temporaire. Des phases de fermeture, selon la situa-



tion sanitaire de l'établissement et les instructions nationales, n'ont pas permis par moment d'accueillir ces publics. A la Résidence le Chêne, dès avril 2020, nous avons mis en place un dispositif de soutien psychologique et de maintien du lien social avec les bénéficiaires de l'hébergement temporaire. En effet, les impacts à domicile de la crise sanitaire dépassent nos anticipations.

Le binôme aidant-aidé s'est très souvent retrouvé isolé et en rupture de soins. Il nous a donc paru évident de maintenir un lien même à minima. Dans cet esprit, nous avons rouvert l'hébergement temporaire en mai 2020 sans fermeture depuis lors. A Diarville au FAS Équipage, les résidents en accueil de jour ayant été absents sur de longues périodes, nous avons multiplié les appels téléphoniques et vidéos, les mails, les courriers. Nous avons également assuré



quelques visites à domicile. Au FAM Les Horizons, de nombreux échanges ont permis de soutenir les familles dont le proche ne pouvait être accueilli en semi-internat en raison de la fermeture de celui-ci, sur la période du 13 mars au 25 mai 2020. Sur la MAS Le Chêne, nous avons également partagé avec l'ARS DT Moselle une situation d'urgence en avril 2020 suite à un incendie

au domicile d'une personne atteinte de la maladie de Huntington. L'établissement s'est mobilisé en plein confinement pour accueillir cette patiente et lui permettre de souffler après ce traumatisme.

Malgré toutes ces contraintes, les relations avec les familles ne se sont pas détériorées. Chaque décision a été expliquée, argumentée, la transparence a été de mise en toutes circonstances ce qui, pour nous, est le socle de la confiance. Également, nous souhai-

Le spectacle continue

La Plateforme des activités et des prestations adaptées mise en place au sein du PPSH depuis 2018 s'est attachée tout au long de cette année, en étroite collaboration avec les cheffes de service, à déployer des actions auprès des résidents pour maintenir la vie sociale au sein de nos structures. Elle a organisé la venue du collectif « L'ouvre boîtes », dans cette période de confinement, avec le passage de messages des parents et proches sous la forme de criées en plein air.

Ce rapport est aussi l'occasion de remercier tous les acteurs de la vie sociale qui interviennent quotidiennement ou plus ponctuellement au sein de notre organisation et qui ont su s'adapter aux mesures sanitaires pour continuer à faire vivre les activités au sein de nos établissements. Il nous ont fait partager des moments de vie, d'émotions et de rires indispensables en cette année difficile.





tons tirer les enseignements de cette crise pour envisager d'autres dispositifs plus pérenne face aux enjeux du maintien à domicile et en lien avec nos partenaires.

Une vie sociale adaptée

La crise sanitaire de 2020 a bousculé les habitudes des personnes accueillies. Les équipes se sont adaptées aux contraintes des mesures barrières obligatoires. La majorité des sorties ont dû être annulées pour protéger les personnes de la COVID. Cependant entre deux confinements, des activités externes ont pu être menées : sorties au Parc Ste Croix pour la MAS Le Chêne, à la Pépinière de Nancy pour des résidents de Diarville, pique-niques, promenades, ...Et lors des périodes de confinement, les équipes ont redoublé d'ingéniosité pour proposer des moments

agréables, des « repas comme au restaurant » au FAS Équipage, des ateliers créatifs, culinaires, des moments de détente (atelier esthétique, soins des mains, ...). L'espace multi sensoriel a donné du sens dans les activités d'apaisement à la MAS le Chêne.

Au FAM les Horizons, des initiations musicales sous forme de petits concerts acoustiques ont été menées. Un programme personnalisé d'activités sportives a été élaboré pour chaque résident autiste par une professionnelle diplômée. Le parcours de psychomotricité extérieur et la balançoire réalisés dans le jardin de ce FAM en juillet 2020 ont fourni les installations adaptées pour cette activité spécifique.

En début de second confinement, les 10 ans du FAS Équipage avaient donc une saveur particulière (nov. 2020). La grande fête tant attendue n'a pu avoir lieu, mais les professionnels ont su apporter l'enthousiasme nécessaire pour que les résidents passent une très belle journée.

Le maintien des projets architecturaux

À Novéant-sur-Moselle

Dans ce contexte bien particulier, nous avons organisé nos chantiers de construction et de rénovation sans qu'il n'y ait de contacts entre nos résidents/





personnels et les professionnels des différentes entreprises intervenantes sur nos sites.

La livraison de l'extension du FAS site NAU a eu lieu après 22 mois de travaux. Le planning de travaux a dû être adapté lors des périodes concernées par les arrêts imposés par la situation sanitaire. Hormis cela, la livraison des nouveaux locaux a pu être réalisée avant Noël pour offrir aux résidents des locaux neufs et personnalisés. Cette récente extension a permis d'augmenter la capacité du FAS et de proposer un lieu de vie plus adapté sur deux et non plus trois sites. Un anneau de sport et un espace « kiosque » complètent cette réalisation, pour satisfaire les besoins d'activité sportive et de convivialité en extérieur. Désormais, le FAS propose 54 places : 48 en accueil permanent, 5 en semi-internat et 1 en internat temporaire.

Le lancement de la rénovation du pôle de Novéant a débuté par la construction d'un escalier de secours extérieur sur le site le Colombier (FAM Les deux tours). Il s'agit de la première étape de travaux d'envergure dont l'achèvement n'est pas prévu avant 2023. Des travaux nécessaires pour une amélioration du cadre de vie mais aussi une adaptation à de nouveaux besoins. Au-delà de la réhabilitation des espaces collectifs, il est prévu d'intégrer des innovations domotiques personnalisables. Également, un nouveau bassin de balnéothérapie sera réalisé en 2021, intégré à un plateau technique de rééducation ouvert sur l'extérieur et des espaces paramédicaux rénovés.

Clin d'œil à Alice GUERRISI

Les résidents et professionnels du FAS adressent leurs chaleureux remerciements à Alice GUERRISI, architecte au sein de l'Agence Antoine Guerrisi Architectes. Alice Guerrisi nous a accompagnés tout au long du projet de construction de l'extension du site NAU. Son regard bienveillant, ses propositions adaptées et sa touche artistique font de cette extension un lieu de vie formidable.



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Ces modifications sont le fruit d'une belle collaboration entre les cheffes de services, collaboratrices du directeur du pôle, afin d'identifier les réponses pertinentes en terme d'aménagement et d'adaptation, et la direction technique et le service maintenance, interfaces avec les entreprises et chargés du suivi du chantier. Désormais, au PPSH, 192 places sont proposées tous modes d'accueil confondus dans un cadre verdoyant au cœur du village de Novéant. Un pôle en pleine évolution engagé dans une phase de rénovation de plusieurs années afin d'offrir des prestations de qualité et des lieux de vie plus adaptés.

A Cuvry

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé en 2019 a validé le principe de la création de 4 places supplémentaires à la MAS le Chêne à Cuvry, principe confirmé par un arrêté d'autorisation délivré le 17/01/2020. L'année 2020 a été consacrée à l'étude architecturale pour un dépôt de permis de construire début 2021. La nouvelle capacité de cette MAS dédiée à l'accueil de patients Huntington sera de 22 places (14 places permanentes, 8 places temporaires).

Extension du FAS Équipage à Diarville

Le FAS Équipage situé en zone rurale est depuis 2015 impliqué dans un collectif « *nous vieillirons ensemble dans le Saintois* » dont l'objectif est de proposer des réponses aux demandes des résidents souhaitant rester sur leur lieu de vie, malgré l'âge et l'augmentation des soins et de la dépendance et à certains besoins exprimés par les personnes enquêtées du territoire : lieu de répit, transition entre la sortie d'hospitalisation et le retour à domicile, lieu de retraite adapté pour travailleur issu d'ESAT.

Forts de cette expression, nous avons saisi cette opportunité de pouvoir concilier ce souhait de vie à celui d'un accueil de jeunes aujourd'hui en aménagement Creton et qui auront toute leur place au sein de notre structure. Place, qui par définition est l'origine et l'essence même du projet que portait l'association Équipage et l'AFB à sa création. Malgré une moyenne d'âge de moins de 35 ans, le foyer accueille 5 personnes en hébergement permanent de plus de 40 ans, dont 3 plus de 50 ans. Soucieux de la qualité de vie de chacun, nous avons au fil du temps adapté nos

accompagnements, notre matériel, participé à des formations, élaboré une charte de « l'accompagnement des PHV au FAS ». Toutefois, nous en constatons les limites car les plus jeunes et les plus âgés cohabitent quelquefois difficilement. Ils n'ont plus les mêmes attentes ni les mêmes besoins: le rythme des activités doit être adapté, le suivi santé qu'il soit préventif ou curatif nécessite des professionnels spécialisés et des compétences précises.

Pour toutes ces raisons, nous avons proposé une extension du foyer intégrant des places pour personnes handicapées vieillissantes (autorisation conjointe CD/ARS obtenue le 7/01/2021). Cette évolution comporte une extension de 2 places de foyer d'accueil spécialisé (FAS) et de 7 places de foyer d'accueil médicalisé pour personnes en situation de handicap vieillissantes (FAM PHV). Cela évitera des ruptures de parcours pour les résidents vieillissants actuellement accueillis au FAS, ne souhaitant pas quitter l'établissement mais nécessitant des soins médicaux qu'un FAS ne peut offrir. Parallèlement, les places « libérées » par ce transfert interne permettront d'accueillir des jeunes en attente de place et maintenus en IME au titre de l'amendement CRETON.

Ce lieu de vie pour personnes handicapées vieillissantes, situé à proximité immédiate du FAS, alliera la prise en compte de besoins spécifiques et le partage d'activités existantes avec les plus jeunes, notamment la mini ferme pédagogique, la salle snoezelen, la salle de sport adaptée, les espaces extérieurs. L'année 2020 a été en grande partie consacrée à la conception architecturale et aux échanges avec le Département de Meurthe-et-Moselle et l'ARS Grand Est en vue d'une validation budgétaire du projet. L'année 2021 devrait donc voir les premiers travaux de réalisation de cette extension.







Un secteur sous haute protection

Avec 141 places sur deux EHPAD, auxquelles s'ajoutent 120 autres places via les mandats de gestion, le secteur EHPAD représente désormais la moitié des personnes accueillies au sein de l'AFB

Nos EHPAD :

- ✓ La Résidence Hygie, dédiée à l'accueil de malades Alzheimer
 - ✓ La Maison de Clervant
- EHPAD sous mandat de gestion (au 31/12/2020) :**
- ✓ La Maison de Retraite Pierre Herment
 - ✓ L'EHPAD Pierre Mendès France de l'AGAMAPAD



Résister à la crise

Cette année 2020 restera gravée comme le début d'une nouvelle ère. Véritable séisme, la pandémie fait vivre aux résidents et équipes de nos EHPAD une aventure humaine inédite. Un seul leitmotiv au sein de la maison : solidarité et responsabilité pour la protection des personnes âgées vulnérables.

Des EHPAD au cœur de la crise

Nos établissements ont vécu les différentes phases de la gestion de crise avec une mobilisation sans faille. Lors des confinements nationaux, nous avons fait le choix de maintenir un niveau de liens et relations sociales minimal, en évitant quand cela était possible, un confinement strict délétère pour la santé mentale (cloisonnement par étage plutôt qu'en chambre par exemple). Il s'agissait de maintenir le maximum de repères, de créer de nouvelles relations avec les familles par visio et de promouvoir une stimulation bienfaisante (kinésithérapie, petits ateliers, musique). Les petits colis déposés par les familles pour leur parent étaient également une façon de garder ce lien lorsque les visites n'étaient pas possibles.

En lien permanent avec le siège social de l'AFB, les mesures de prévention ont été déployées et maintenues au même niveau d'exigence tout au long de l'année. Naturellement, les équipes ont fait l'objet d'une attention permanente. De nombreux gestes de solidarités de commerçants, restaurateurs, de familles, des acteurs institutionnels, nous ont permis de passer le cap.

Les possibilités d'accueil ont été impactées à tous les niveaux, avec la mise en place de protocole strict afin de limiter tout risque de contamination pour les résidents déjà accueillis. Les accueils de jour ont dû être interrompus à plusieurs reprises en raison de l'absence d'accès distinct. Ils ont repris aussi vite que possible, en respect des directives gouvernementales. Pendant les périodes de fermeture, un dispositif de soutien psychologique et de maintien du lien social avec les bénéficiaires a été mis en place.

Après la phase de sidération du mois de mars 2020, nous avons développé une stratégie de protection en cherchant à ne pas laisser le virus Covid occuper toute l'attention. Les établissements ont alors pu s'appuyer sur l'histoire et les valeurs de l'Association pour mobiliser des énergies et partenariats. Cette stratégie fut payante sur 3 des 4 EHPAD. Malheureusement, l'EHPAD Pierre Herment fut touché à l'automne, nous rappelant la dangerosité de ce virus. A fin 2020, la campagne vaccinale très suivie par les résidents et familles a ouvert de nouveaux horizons.



Renforcer la communication avec les familles

La communication avec les familles a revêtu un aspect majeur. Elles ont été pleinement associées aux actions entreprises dans le cadre de cette crise, par l'intermédiaire du Conseil de Vie sociale, des moyens numériques ou en entretien individuel. Un dialogue constructif avec nos équipes s'est mis en place, pour garantir le bien-être et la santé de leur proche. Une véritable solidarité et confiance s'est nouée au fur et à mesure dans un climat de transparence sur les atouts et limites de l'établissement.

Des professionnels mobilisés

Sur le terrain, chaque professionnel/le a eu à cœur de donner le meilleur pour que cette nouvelle vie se passe dans les meilleures conditions possibles. Et ce, en dépit, des impacts psychologiques vécus y compris à titre personnel. Avec le soutien de la très grande majorité des familles, du siège et de partenaires, nous avons expérimenté et adapté en permanence nos postures. Les réflexions éthiques posées en équipe pluridisciplinaire ont nourri les

pratiques en cherchant le meilleur rapport bénéfice-risque. Nous nous sommes conditionnés pour suivre ce chemin au long cours. Par ailleurs, les problématiques de ressources humaines en EHPAD observées bien avant la crise ont fait l'objet d'une vigilance permanente. Tout au long de l'année, il nous a paru important d'apporter toutes les conditions d'exercice en sécurité mais aussi de créer les conditions de répit.

Au fur et à mesure de l'évolution de la crise Covid-19, nous avons poursuivi ce qui donne sens :

- Échanges éthiques
- Renforcement de la valeur d'appartenance
- Sécurité des personnes
- Soutien aux actions de vie des résidents (fêtes, animations, stimulations, etc.).

L'arrivée d'une adjointe de direction en septembre 2020 sur le site de Cuvry s'inscrit dans cette volonté associative de construire les meilleures conditions d'accompagnement possibles tout en poursuivant la structuration des établissements de Cuvry.



Une activité toujours soutenue

Les taux d'occupation de l'accueil permanent restent élevés et affichent une quasi-stabilité malgré la crise. Cette situation est particulièrement exceptionnelle au regard de la situation sanitaire où la Moselle paye un lourd tribut depuis mars 2020. Nous voulons croire également que notre stratégie de maintien d'une certaine vie sociale et d'un lien tant avec les familles et les résidents a permis de limiter l'impact psychologique des confinements administratifs.

L'âge moyen d'admission est aujourd'hui de 84,8 ans à La Maison de Clervant, et de 82 ans à la Résidence Hygie., une tendance à la hausse sur ces 2 EHPAD. Les personnes âgées choisissent de rester le plus longtemps possible à domicile, avec le recours à des soins et prestataires, retardant au plus tard possible l'admission en maison de retraite. Le niveau de dépendance des nouveaux entrants est donc très important, se conjuguant bien souvent avec des pathologies multiples. L'accueil de ce public très dépendant a un impact indéniable sur l'organisation des soins et l'accompagnement au sein de nos EHPAD.

Par ailleurs, la Résidence Hygie rencontre une autre problématique : la pyramide des âges révèle qu'environ 15 % des résidents ont moins de 75 ans. L'établissement est donc composé de deux populations au profil différent : une population plus jeune dans la maladie d'Alzheimer qui demande une plus forte stimulation et une population plus dépendante relevant de soins davantage axés sur le nursing. Face à cette situation, un travail s'est engagé dès la fin 2020 pour identifier les pistes de réponse permettant de garantir à chacun un accompagnement personnalisé et de qualité. Celles-ci seront proposées aux autorités en 2021.

Maintenir la vie sociale

L'année 2020 a particulièrement impacté la vie sociale des résidents. Le début d'année a démarré sur la même dynamique qu'en 2019, avec l'action de nombreux bénévoles au sein de l'établissement, une série d'expositions liée au projet « la Place de l'art » avec une exposition à la mairie de METZ ainsi que dans les locaux de KPMG. L'instauration du confinement au 16 mars 2020 a tout bouleversé. La dernière exposition a d'ailleurs été interrompue par



la crise COVID. L'activité de création artistique à la Maison de Clervant est mise en pause et les interventions des bénévoles suspendues.

Malgré ce contexte, les équipes se sont mobilisées pour réaliser des gazettes, communiquer aux familles via le logiciel FAMILIZZ, accompagner les résidents dans les visioconférences avec leur famille et réaliser des d'activités en groupe restreint dans le respect des gestes barrières.

Durant la fermeture administrative de l'accueil de jour, le personnel a été affecté en unité de vie. Cette situation a permis de développer ces animations en unité, maintenant ainsi un bon niveau de stimulation. Malgré le contexte, il nous a tenu à cœur de maintenir les festivités (Pâques, 1er mai, Noël, ...) pour marquer la temporalité et offrir des moments de bien-être indispensables aux résident/es. Pour respecter les mesures de prévention, ces festivités ont été organisées sans la présence des proches et invités extérieurs. Les familles ont particulièrement appréciées l'assouplissement des mesures de visites entre Noël et Nouvel An 2020. Elles ont pu retrouver leur proche dans leur chambre dans un cadre convivial et chaleureux.

En cours d'année, quatre jeunes en contrat civique sont venus renforcer l'action de nos équipes sur ces 2 EHPAD. Ils participent aux animations et à



l'accompagnement lors des visites des familles et créent de nouvelles activités. Une dynamique intergénérationnelle riche de sens appréciée de tous.

Amélioration du cadre de vie

A la Résidence Hygie, nous avons réalisé la rénovation complète des façades : une étude préalable a mis en lumière les nombreuses imperfections et la dégradation plus rapide qu'à la normale. Cette rénovation comptait la réfection des parties abîmées, l'isolation par l'extérieur et la mise en peinture. Un rafraîchissement des peintures des unités de vie de cet EHPAD a apporté embellissement et convivialité.

A la Maison de Clervant, le travail de réflexion sur le jardin thérapeutique et l'aménagement de la cour s'est poursuivi avec la production d'une



Un management renforcé avec Anabelle BEAUSEROY



Après plusieurs années d'expérience au sein d'établissements sanitaires et médico-sociaux (Centre Hospitalier, EHPAD et Résidence Services Seniors), Anabelle BEAUSEROY a rejoint l'AFB le 14 septembre 2020, au poste d'adjointe de direction. Placée sous l'autorité du directeur du Pôle Personnes Âgées Laurent OBRINGER, elle le seconde sur ses missions de pilotage : mise en œuvre du projet d'établissement, gestion budgétaire, sécurité des biens et des personnes. Anabelle BEAUSEROY a également en charge la gestion des équipes soignante et administrative. C'est aussi un interlocuteur disponible pour échanger avec les familles. Enfin, son expérience auprès des seniors et son éclairage acquis au sein de structures diversifiées viendront enrichir sur la réflexion stratégique et les nombreux projets transversaux menés sur le site de Cuvry.

PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES



esquisse réalisée par le Lycée Agricole de Courcelles-Chaussy. La recherche de son financement continue de nous mobiliser au travers d'appels à projets, de demandes de crédits non reconductibles et d'actions caritatives.



Mandats de gestion : des évolutions

L'année 2020 est également le symbole d'un renforcement de nos liens avec les administrateurs et les équipes de la maison de retraite Pierre Herment (sous mandat de gestion de l'AFB depuis avril 2018) ainsi que la mairie du Ban Saint Martin. Ce rapprochement s'est symbolisé par la préparation concertée d'un Bail Emphytéotique Administratif signé le 24 septembre. Cette étape constitue un préalable au processus conduisant à l'intégration de l'EHPAD dans le giron de l'AFB et à la dissolution de l'association gestionnaire d'origine. Dans l'attente du transfert d'autorisation, nous avons préparé le chantier de rénovation de cet EHPAD, comprenant des travaux de rénovation intérieure, de raccordement au chauffage urbain et la création de deux chambres temporaires. Celui-ci a démarré en janvier 2021.

Un autre changement majeur est à noter avec l'arrivée d'une nouvelle direction partagée entre la MRPD et l'AGAMAPAD, quelques semaines avant le début de la crise sanitaire. Avec l'appui des services du siège social de l'AFB, Paula GONCALVES a pu veiller à la santé et sécurité des résidents et usagers

et conforter la qualité des prestations délivrées.

Projets déployés

De nombreux projets ont été menés au sein de nos EHPAD grâce aux financements alloués par des Crédits Non Reconductibles versés par l'ARS et également par des subventions de la Conférence des Financeurs de Moselle, dans le cadre d'appels à projets. Ces actions visent à former nos professionnels à la prévention de la santé bucco-dentaire, à la prévention de la dénutrition et au développement de l'activité physique adaptée. Un dépistage bucco dentaire de tous nos résidents d'EHPAD est également prévu. La crise a retardé la programmation de ces actions, qui s'achèveront en 2021. Deux Motomed ont ainsi été financés par ce biais, complété par une subvention de la Fondation SCNF. Le Motomed ressemble à un vélo devant lequel on positionne un fauteuil roulant ou une chaise et comprend dans sa partie supérieure un entraîneur bras. Ce dispositif permet aux personnes âgées de faire un travail de renforcement musculaire adapté.

Direction unique pour la MRPD et l'AGAMAPAD



Paula Goncalves dirige désormais la Maison de retraite Pierre Herment et l'AGAMAPAD.





Des actions en faveur du maintien à domicile

Afin d'offrir des réponses complètes à la problématique de l'avancée en âge, de la perte d'autonomie et de la dépendance, l'AFB a développé quatre services à domicile depuis plusieurs années.

Cette prise en charge à domicile répond au souhait des personnes âgées et des personnes handicapées de vivre à leur domicile, tant que cela est possible.

Nos services à domicile :

- ✓ Le SSIAD de Courcelles
 - ✓ L'Équipe Spécialisée Alzheimer
- ✓ La Plateforme de Répit
 - ✓ Le CICAT Lorraine

Au total, ce sont plus de 200 personnes prises en charge chaque jour à leur domicile.



La gestion de la crise sanitaire

Malgré la crise COVID, le SSIAD a tenu à mener à bien sa mission principale : accompagner les patients à domicile en leur prodiguant des soins adaptés, éviter ou retarder les hospitalisations. Le service a poursuivi son activité durant toute l'année auprès de tous ses patients, y compris pendant les confinements. Durant le premier confinement, six patients ont demandé la suspension de nos interventions pour se protéger. Nous les avons ensuite réintégrés dans le service. Le service a été régulièrement sollicité pour des demandes de prise en charge, avec des personnes désespérées, tant au plan familial qu'au sein des structures de coordination. Le phénomène a été accentué par l'impérieuse nécessité de réorganisation des capacités hospitalières. Nous avons en permanence adapté la capacité du service à nos possibilités de prises en charge. La communication avec les équipes sur les protocoles et situations d'usagers a été facilitée par l'application Domatel. La crise sanitaire a mis en exergue l'inégalité d'accès aux outils numériques du côté des patients, l'échange par messagerie reste limitée, le support papier étant pour beaucoup encore privilégié. Ce point central au bon fonctionnement et fluidité du parcours soins est désormais inclus dans nos processus d'admission. Cette réalité est également relayée auprès des partenaires institutionnels du SSIAD pour envisager des actions d'amélioration.

L'ESA, la plateforme de répit et le CICAT Lorraine ont eux connu une période de fermeture (de 1 à 2 mois) pendant le 1er confinement, conformément aux instructions édictées par le Gouvernement. Pendant ces semaines de fermeture, les professionnels sont allés renforcer les équipes de nos EHPAD. L'activité a repris dès que cela fut possible et autorisé, avec une mise à niveau de tous les protocoles. Cette reprise était attendue, les aidants et aidés étant bien souvent en grande détresse car isolés. Nous avons pu nous rendre compte de la grande fragilité des patients et de leurs aidants au domicile. Les pathologies ont pour la plupart progressé plus rapidement suite à la suspension du parcours de soins et de stimulation globale des usagers. Nos équipes se sont mobilisées pour les accompagner au mieux.

Maintien du niveau d'activités

La crise, ses fermetures d'activités et la peur du risque sanitaire d'un intervenant au domicile, ont eu un impact sur les volumes d'activités mais ceux-ci ont pu être toutefois maintenus à un niveau élevé. Par ailleurs, l'activité de ces services a été impactée par les décisions de fermeture ou d'ajustements d'activités prises chez nos partenaires.



L'Équipe spécialisée Alzheimer

L'ESA, qui réalise des séances de réhabilitation cognitive auprès des malades Alzheimer, après avoir effectué une évaluation de leur situation, a traité 376 signalements. 142 personnes ont été évaluées, contre 212 en 2019, et 109 patients ont pu bénéficier des 15 séances (contre 168 en 2019). La crise a cependant eu un impact très négatif sur la file active de ce service, qui compte désormais plus de 200 patients et dont les délais de prise en charge ont été allongés.



personne, particulier, professionnel ou institution, concernée par le handicap ou le risque de perte d'autonomie (quels que soient l'âge et le niveau de dépendance) sur les solutions techniques de prévention et de compensation des situations de handicap et de risques de perte d'autonomie. La multiplicité de ses partenaires financiers permet au CICAT Lorraine d'être implanté sur des territoires géographiques multiples : Moselle et Nord de la Meurthe-et-Moselle.

La Plateforme de répit

L'activité de la plateforme de répit de notre association (PR57) a poursuivi son ascension, et ce malgré 5 semaines de fermeture. En 2020, près de 600 aidants ont contacté la PR57 pour être conseillé, orienté, écouté ou bénéficier de répit à domicile, soit 150 de plus qu'en 2019. 379 aidants ont bénéficié d'une prise en charge individuelle, ce chiffre a doublé en 5 ans. Les besoins sont criants et accentués avec la crise sanitaire.

Parmi les besoins identifiés, le répit à domicile initié en 2019 prend quant à lui désormais une place prépondérante dans l'activité de ce service. Permettre au proche aidant de lâcher prise l'espace de quelques heures, pour vaquer à ses diverses occupations l'esprit serein en sachant son proche en sécurité et entouré par une personne qualifiée est une demande en croissance. Le dispositif mis en place par la PR57 propose 48 heures de répit par an par aidant, pour un coût modeste permis grâce aux financeurs AG2R La Mondiale, Malakoff Humanis, PROBTP et l'ARS Grand Est. La Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Moselle apporte également son soutien au développement de cette activité. En 2020, 274 relayages ont été réalisés pour un total de 854 heures.

Le CICAT Lorraine

Le CICAT Lorraine a poursuivi sa mission d'information et de conseil auprès de toute

Le volume d'interventions et de prestations d'évaluations à domicile a cependant diminué, lié à la suspension de l'activité du CICAT au printemps 2020 et de celles de ses partenaires. Comme les années antérieures, le CICAT Lorraine a répondu à des appels à projets et appels à candidatures qui entrent dans son champ d'activités. Il obtient ainsi des financements spécifiques dédiés à la mise en œuvre de diagnostics ergothérapeutiques à domicile et d'évaluation des besoins en aides techniques par des ergothérapeutes.

En Moselle, 972 seniors répartis sur 3 des 5 territoires du département ont ainsi bénéficié d'information et de conseil personnalisé en aides techniques, dans le cadre du marché public 2018-2020 conclu avec le Département, en collaboration avec le CALM-SOLIHA. Ce marché a d'ailleurs été renouvelé pour 2020-2022, avec un objectif de 750 diagnostics. Dans un moindre volume, et pour la 5^{ème} année consécutive, des prestations similaires sont réalisées en Meurthe-et-Moselle, financées par la Conférence des Financeurs de Meurthe-et-Moselle. Également, le CICAT Lorraine met ses compétences au service du CALM – SOLIHA Moselle ainsi que son expertise en préconisation de solutions adaptées pour les habitants de certaines Communautés de Communes, lors d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Les études personnalisées sont également sollicitées par les régimes spécifiques d'assurance maladie et de retraite, des professionnels entreprises du bâtiment et des bailleurs sociaux.

Les activités de veille technique et technologique, de

SERVICES À DOMICILE



création de documents d'informations et de conseils, de gestion des bases de données, de création de nouveaux outils professionnelssont quant à elles financées par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Alsace-Moselle (CARSAT Alsace-Moselle).

En terme d'actions collectives, au vu du contexte sanitaire, seul un événement a pu se dérouler : un Atelier Habitat pour bien vivre chez soi, à l'occasion de la Semaine Bleue en octobre 2020.

Mieux répondre à la demande de soins

Vivre à domicile en étant dépendant nécessite l'intervention de plusieurs acteurs : aidants, services d'aide humaine et services de soins infirmiers. Dans ce cadre, le SSIAD a un rôle majeur, en prodiguant les soins indispensables au maintien au domicile et à la préservation de la santé, et en contribuant au lien social.

Intervenant sur un vaste territoire rural, le SSIAD a alerté l'ARS des besoins non couverts tant en termes de personnes ne pouvant être prises en charge faute de place sur certains secteurs géographiques, que de charge en soins plus importante pour certains patients. Nous avons été entendu, puisque le SSIAD bénéficie depuis juillet 2020, d'une augmentation de sa capacité de 4 places. Son autorisation est désormais de 82 places : 78 places pour Personnes Âgées à 78 et de 4 places Personnes en situation de handicap. Ces 5 places supplémentaires impliquent la création d'une tournée supplémentaire et le recrutement d'un aide-soignant.

Concernant la réponse à la charge en soins, le SSIAD a été retenu pour une expérimentation de deux ans avec l'octroi d'une subvention de 100 000€ pour 10 places de SSIAD Renforcé. Cette expérimentation vise à permettre l'intervention des SSIAD pour des soins plus importants et des passages au domicile plus réguliers et sur des horaires et jours élargis. Cette expérimentation cible les personnes en forte perte d'autonomie / ou atteintes de poly-

pathologies, cumulant des problématiques de soins et de difficultés sociales (isolement, habitat, etc.) et disposant d'une prescription médicale d'un médecin. La mise en place de ce projet est assortie du recrutement d'un temps d'IDEC et d'aide-soignant.

La crise sanitaire a retardé la mise en œuvre de ces deux projets qui n'ont vu le jour qu'en 2021.

Des projets pour mieux vivre à domicile

Ces quatre services, en parallèle de leurs activités, participent activement à la dynamique de l'AFB en s'inscrivant dans des innovations de partenaires ou en proposant de nouveaux projets. Leur point commun : partager leur expertise, mettre leurs compétences au service des plus fragiles et faciliter le mieux vivre à domicile.



Renforcer les réponses pour les malades Alzheimer

L'ESA travaille avec deux autres partenaires à une réponse commune pour le développement de l'offre d'éducation thérapeutique des patients (ETP) atteints de la Maladie d'Alzheimer et Maladies Apparentées (MAMA), et de leurs proches. L'objectif étant de proposer une réponse supplémentaire aux besoins non couverts de ses malades et de leurs aidants et de délivrer sur le territoire de la Moselle une même prestation, quel que soit le lieu de vie. L'Éducation Thérapeutique du Patient est un processus continu, qui permet au patient atteint d'une pathologie chronique et à son entourage de prendre en charge sa maladie afin d'améliorer ou de maintenir sa qualité de vie et son quotidien par l'acquisition de compétences d'auto-soins et d'adaptation. Ce processus a donc pour but d'aider le patient - en y associant son aidant dans le cas de la maladie d'Alzheimer - à acquérir les compétences



dont il a besoin pour pouvoir prendre soin de lui-même et gérer au mieux sa vie avec sa maladie.

Pérenniser et diversifier le répit à domicile

La plateforme de répit s'est portée volontaire pour participer à une expérimentation menée par AGzR La Mondiale aux côtés d'une dizaine d'opérateurs répartis sur le territoire métropolitain. L'objectif est d'identifier les modalités de prestations et de financement les plus pertinentes, permettant une pérennisation de ce dispositif.

La CPAM de Moselle a initié un dispositif pour soutenir les aidants actifs (en activité professionnelle ou recherche d'emploi). Ce dispositif s'appuie sur un diagnostic conduit au printemps 2020 en Moselle sous l'égide de la CFPPA, qui identifie un déficit de repérage et de soutien des aidants en activité professionnelle. La situation d'aidant devient un facteur de risque en termes d'usure physique et psychique, potentiellement générateur d'arrêt de travail. La PR57 a donc été sollicitée pour évaluer les besoins de ces aidants actifs et mettre en œuvre diverses prestations auprès de ce public (répit à domicile, aide psychologique, conseil ergothérapeutique). Ce projet devrait démarrer en 2021.

Collaborer, expérimenter, développer et pérenniser

Le CICAT Lorraine est identifié en tant que ressource et partenaire au sein du projet Senior Activ'. Il intervient au sein de 2 des 7 axes de travail du projet :

- Axe : « Habitat adaptable et évolutif »
- Axe : « Fonder et animer une e-communauté « Silver Development »

Le CICAT Lorraine a également été sollicité dans l'Axe : « État de l'art du Silver Development » en vue de rapporter l'expérience du Dispositif d'Accès aux Aides Techniques dans le cadre des bonnes pratiques. Un vademecum transfrontalier sur la prise en charge des personnes âgées dont la parution est prévue au 1^{er} semestre 2021 fera mention de cette pratique.

Également, le CICAT Lorraine ambitionne de développer un espace architectural et technologique dédié aux solutions d'Autonomie. Cet outil au profit du citoyen permettra de présenter et d'aider au choix des solutions techniques d'adaptation du logement et des aides techniques, nouvelles technologiques-domotique et aides à la communication, ainsi que d'être un support pédagogique aux professionnels et particuliers. Ce Living-lab ou showroom sera un outil partenarial qui visera à favoriser l'émergence de projets et l'innovation collaborative associant administrations, financeurs, élus, habitants, professionnels, universitaires, partenaires, bailleurs sociaux, fabricants, revendeurs ...

Enfin, le CICAT Lorraine cherche à pérenniser son activité, par le renforcement des partenariats existants et la recherche de nouveaux partenaires. L'expérimentation à venir de la CNSA sur les diagnostics aides techniques sera saisie dans cet objectif.

SENIOR ACTIV'



Le projet Senior Activ' repose sur un consortium de partenaires, acteurs locaux et régionaux issus des territoires qui composent la Grande Région*. Il vise à favoriser le bien-vieillir à domicile des seniors et des personnes âgées fragiles sur ce territoire, par des expérimentations en termes d'adaptation de l'environnement quotidien de la personne concernée et de sa place dans la société. 7 axes sont travaillés :

- Améliorer l'accompagnement des seniors
- État de l'art du Silver Développement
- Création et animation d'une E-communauté senior Activ'
- Communication
- Anticiper et garantir un habitat adaptable et évolutif
- Pilotage et coordination
- Soutenir la participation sociale et citoyenne des aînés

*La Grande Région est un espace composite rassemblant 4 Etats membres de l'Union européenne (Grand-Duché de Luxembourg, France, Allemagne et Belgique), 5 régions et 3 langues (Allemand, Luxembourgeois et français).

www.senioractiv.eu



Un nouveau souffle pour la démarche qualité Et de belles réalisations en 2020

Retours d'expérience & démarche qualité

Le 01 octobre 2020, une journée de travail réservée aux encadrants des établissements et services accompagnant des personnes âgées de l'AFB ainsi que des EHPAD sous mandat de gestion, a permis à chacun de faire part de son retour d'expérience sur la gestion de crise COVID-19. ; d'autres sujets ont été abordés à cette occasion : le projet associatif et les projets de l'AFB et la démarche qualité (contexte, obligations et présentation de l'outil AGEVAL)



Projets 2021

De nombreux objectifs s'annoncent pour 2021 : les évaluations internes et externes de la Résidence Le Chêne, la mise en place du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS de la HAS, l'actualisation des outils de la loi du 02/01/2002 pour les établissements PH, la révision des projets de plusieurs établissements et services, et la poursuite de la mise en place du Comité Éthique.

La crise COVID n'a pas retardé les objectifs Qualité identifiés sur l'ensemble de nos établissements et services. L'arrivée d'une chargée de mission au siège social en avril 2020 a apporté la structuration de la démarche et l'accompagnement nécessaire pour une intégration de la qualité dans le quotidien.

✓ Dans le domaine de la qualité, l'AFB a fait l'acquisition du logiciel de pilotage de la qualité et de la gestion des risques dénommé AGEVAL. Le déploiement de ce dernier s'est opéré en lien avec les directions d'établissements et responsables de services sur le second semestre 2020. Plus d'une trentaine de pilotes ont été formés à l'utilisation de l'outil. L'ensemble des objectifs et actions issus des évaluations et du CPOM y ont été intégrés permettant la création et le suivi du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ). Le logiciel AGEVAL permettant également de déclarer, traiter les événements indésirables, nous serons désormais en mesure de compiler des statistiques sur ce sujet dès 2021.

De nouvelles procédures sont élaborées et déployées : procédures liées à la gestion de crise, procédure pour la rédaction des documents qualité, procédure de signalement des événements indésirables et événements indésirables exceptionnels. Les outils de la loi du 2/01/2002 tels que le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour, le document individuel de prise en charge ont été mis à jour pour les EHPAD et les services à domicile (SSIAD, ESA). En parallèle, l'intégration progressive de la documentation relative à la qualité dans le logiciel AGEVAL a débuté. Enfin, des points de suivi qualité sont réalisés régulièrement entre la chargée de mission qualité et les directeurs et responsables.

✓ Dans le domaine de la sécurité, la crise Covid-19 a également engendré une actualisation des pratiques et des documents de crise : restructuration du Plan de Continuité des Activités en lien avec le CODIR ; Actualisation du Plan Général d'Urgence -Plan Bleu et du Plan de Continuité des Activités en lien avec le CODIR, Mise en place d'un stock d'urgence Plan Bleu identifié et suivi ; Gestion de stocks EPI dans un contexte contraint et de fortes tensions ; Actualisation des protocoles de soins et des protocoles d'hygiène.

✓ L'harmonisation des pratiques professionnelles a été poursuivie.

✓ Dans le domaine environnement, la démarche environnementale s'appuie à la fois sur une impulsion associative (géothermie sur plusieurs établissements, panneaux solaires, isolation des façades, ...) ainsi que sur des initiatives au sein des établissements : tri des déchets, actions de sensibilisation, réflexion sur le confort d'été, ...



Une générosité bouleversante

L'Association Fondation Bompard est un organisme de droit privé à but non lucratif, association de droit local (1908). Elle est habilitée à recevoir des dons, donations ou legs.

Ces dons sont essentiellement au bénéfice des personnes accompagnées, pour financer l'achat de matériel, des animations exceptionnelles, ...que le budget de fonctionnement ne peut couvrir. Ils complètent également des financements accordés dans le cadre d'appels à projets ou de projets expérimentaux.

Ces dons proviennent de donateurs privés, de fondations, de partenaires, de clubs services, ...Ils contribuent à la réalisation de nombre de nos projets.

12 155 €

de dons reçus pour le bien-être des résidents et salariés pendant la crise COVID-19 (hors subventions de fondations)

Pendant la crise COVID-19

Dès les premiers jours du premier confinement en mars 2020, nous avons vu les signes d'un élan de générosité sans précédent. Malgré l'inquiétude face à ce nouveau virus, et comprenant rapidement l'impact que cela aurait sur le quotidien de nos résidents et de nos professionnels, de nombreux « cœurs solidaires » ont marqué, par de multiples attentions, leur soutien à la poursuite de nos activités et leurs remerciements pour notre engagement.

Masques, solution hydroalcoolique, surblouses, visières et autres matériels de protection professionnels ou confectionnés de façon artisanale nous ont été donnés par des particuliers, artisans, entreprises locales, collectivités....afin que nous puissions toujours accomplir nos missions en toute protection.

Des provisions d'épicerie, des chocolats, douceurs, tartes, pizzas et autres repas ...sont venus de tous bords adoucir le quotidien rude de nos équipes, leur apportant une parenthèse dans cette phase de grande inquiétude du printemps 2020.

Des dons financiers nous ont aussi été adressés afin d'acheter ces petits « plus » qui font tant de bien, de la crème pour les mains, des machines à café, des dosettes de café, ...autant de baumes sur un quotidien endolori.

L'AFB a également bénéficié du soutien financier et/ou matériel de plusieurs fondations nous permettant d'acheter des équipements de protection, du matériel pour des repas en chambre, des tablettes et clés 4G, ...

L'Agence Régionale de Santé et les Départements de Moselle et Meurthe-et-Moselle nous ont accompagnés matériellement avec des dotations d'Équipements de Protection Individuelle et financièrement, pour couvrir nos dépenses exceptionnelles et nos pertes de ressources. Plus d'1,3 M€ de fonds propres nous ont ainsi été versés.

L'État a également reconnu cet engagement de chacun auprès des plus fragiles avec le versement d'une prime COVID de 1500€.

Enfin, que dire de tous ces messages, dessins, poèmes et petits mots qui nous ont réconfortés dans les moments de doute et apportés sourire et joie.

Toutes ces marques de solidarité nous ont aidé à poursuivre un accompagnement de qualité dans ce contexte perturbé. Votre confiance est notre plus belle réussite.

SOLIDARITÉ & GÉNÉROSITÉ



Un petit mot

« Bonjour,

Les parents de la classe des petits/moyens de l'école maternelle de Cuvry, se joignent à moi pour vous envoyer nos meilleures pensées dans cette situation si difficile, que vous traversez au sein de l'EHPAD et dans votre vie de tous les jours.

On vous envoie plein d'énergie et de mental pour affronter le quotidien avec vos résidents.

Et on aimerait bien vous dire à bientôt

Cordialement, Katia »



✓ Dons de masques, visières, pizzas et chocolats





Le bénévolat en 2020

L'action des bénévoles a été fortement impactée par la crise. Pendant la plus grande partie de l'année, ceux-ci n'ont pas pu intervenir au sein de nos établissements, en raison des protocoles sanitaires. Dès que cela a été possible, ils sont toutefois revenus auprès des résidents. Nous espérons vivement que la campagne de vaccination permettra une reprise de leurs interventions pour le plus grand plaisir de tous.

Une réflexion sera menée en 2021 afin de développer et diversifier l'action bénévole au sein de l'AFB.

1231 heures de bénévolat au sein de l'AFB, valorisées à 18742 €

RESSOURCES HUMAINES

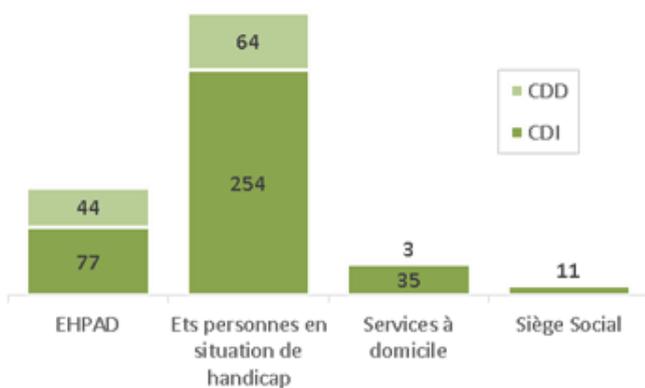


Bilan social 2020

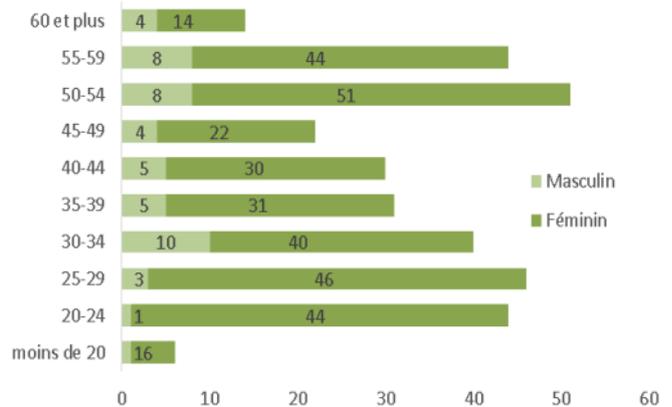
Les données chiffrées présentées ci-dessous sont issues du bilan social de l'Association Fondation Bompard. Il s'agit d'un état des données au 31 décembre 2020.

✓ Emploi

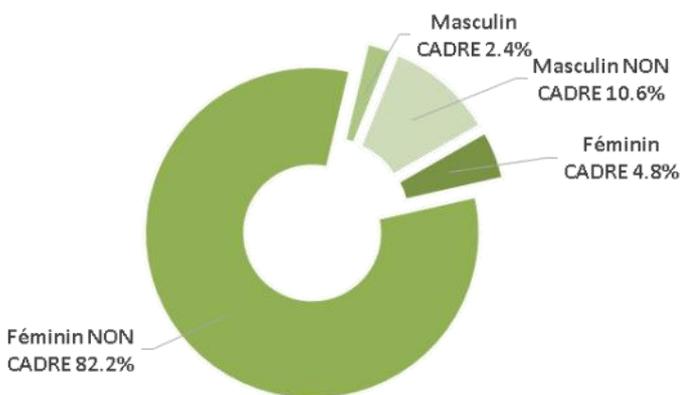
Effectif total au 31 décembre 2020 en personne physiques



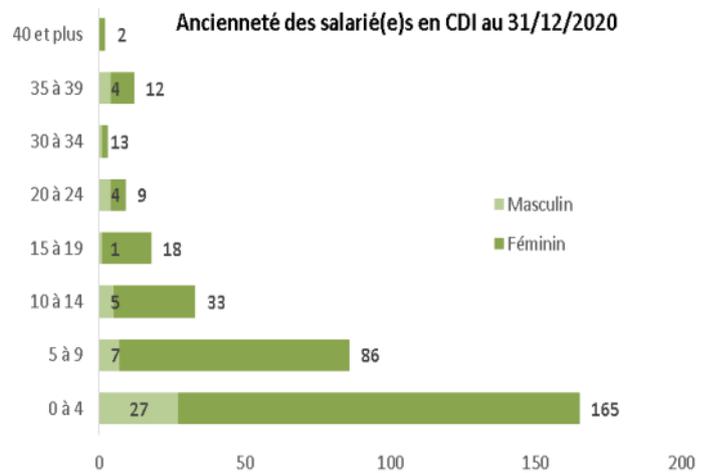
Age des salarié(e)s en CDI au 31/12/2020



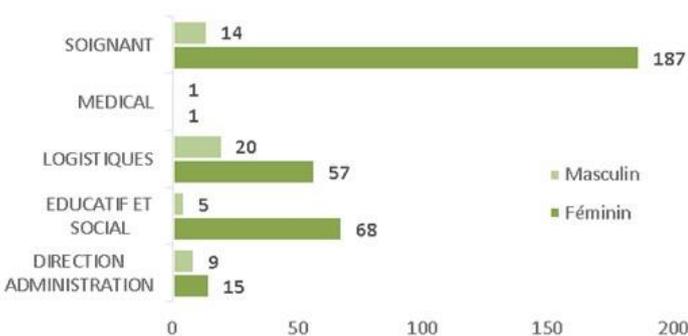
Répartition par sexe et statut (CDI) au 31/12/2020



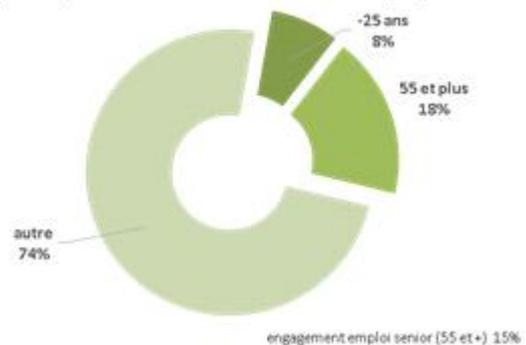
Ancienneté des salarié(e)s en CDI au 31/12/2020



Répartition en nombre d'hommes et femmes (CDI) par regroupement d'emplois au 31/12/2020

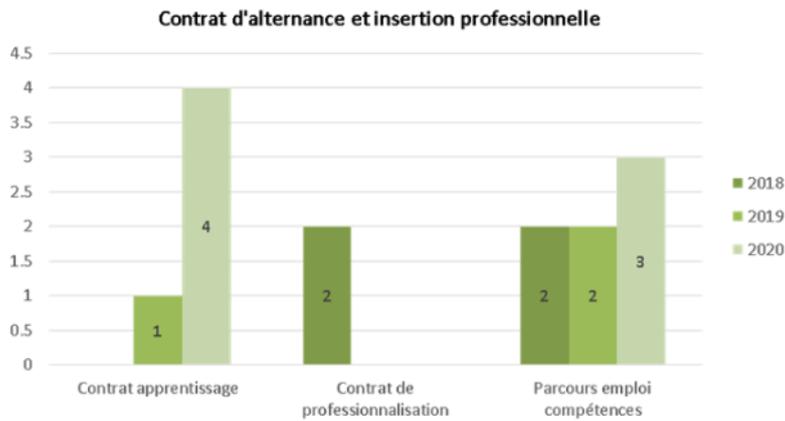


Approche générationnelle de l'effectif CDI au 31/12/2020



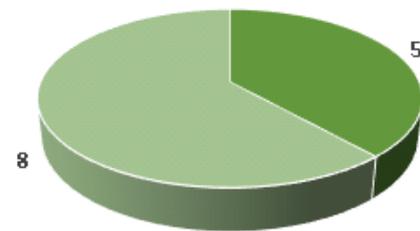


✓ Contrats qualifiants



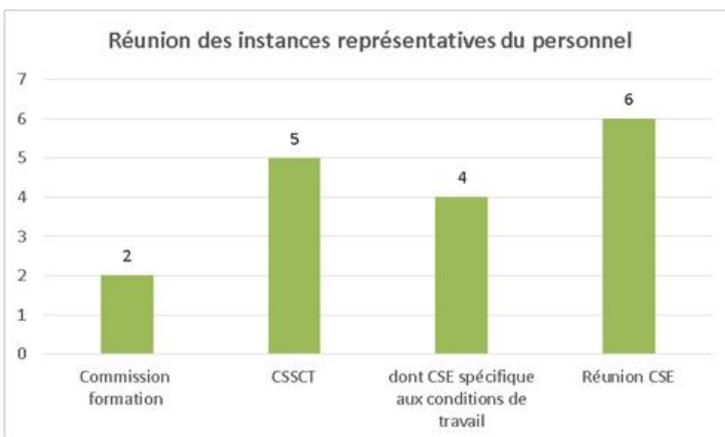
✓ Emploi de personnes en situation de handicap

Nombre de personnes employées en situation de handicap en 2020



- Nombre de personnes de - de 50 ans
- Nombre de personnes de 50 ans et +

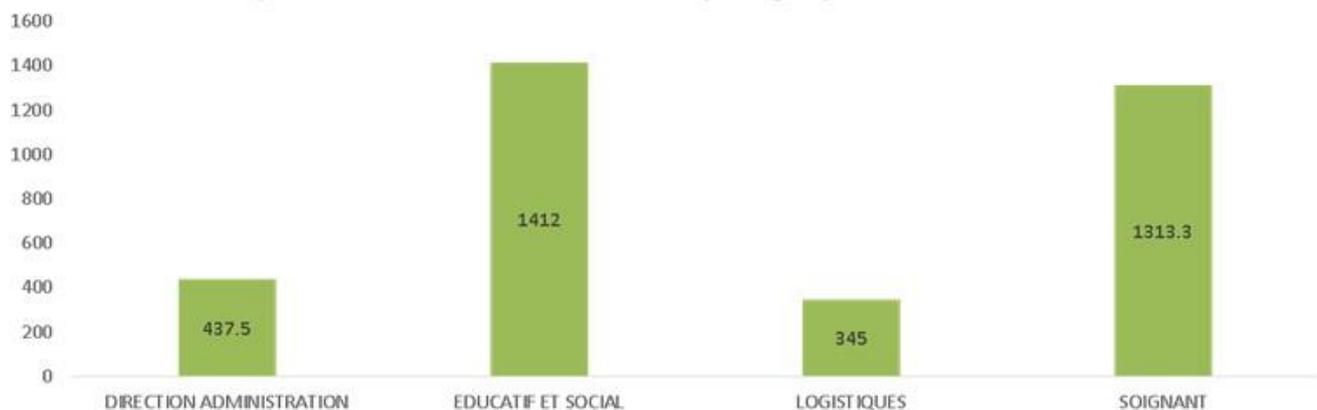
✓ Dialogue social



✓ Formation

3507,8 heures de formation touchant les 4 catégories de métier.

Répartition des heures de formation 2020 par regroupement de métier

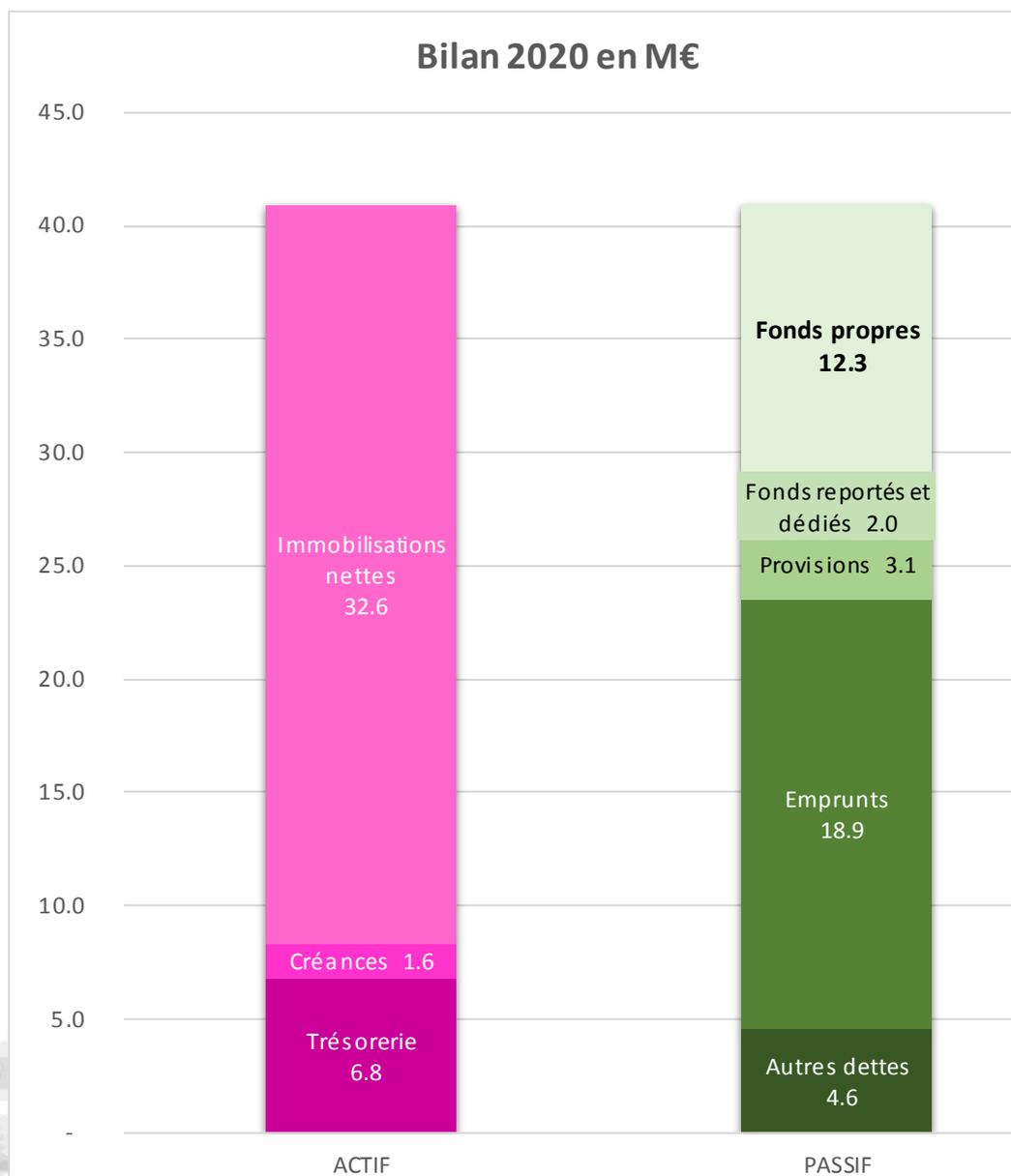




Bilan 2020

Des indicateurs financiers encourageants :

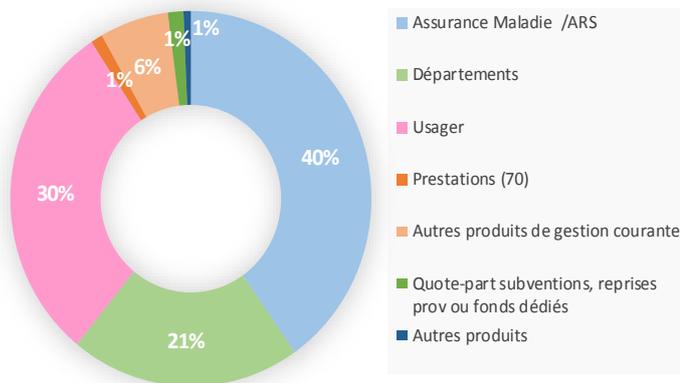
- ✓ Une trésorerie en hausse
- ✓ Un résultat excédentaire stable



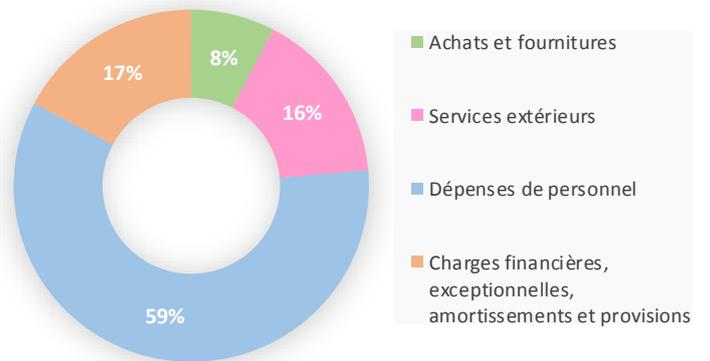


Bilan 2020

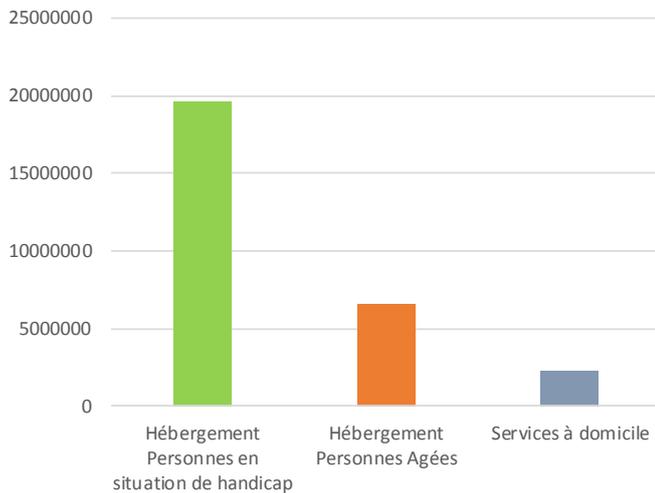
✓ Répartition des produits 2020 : 29,6 M€



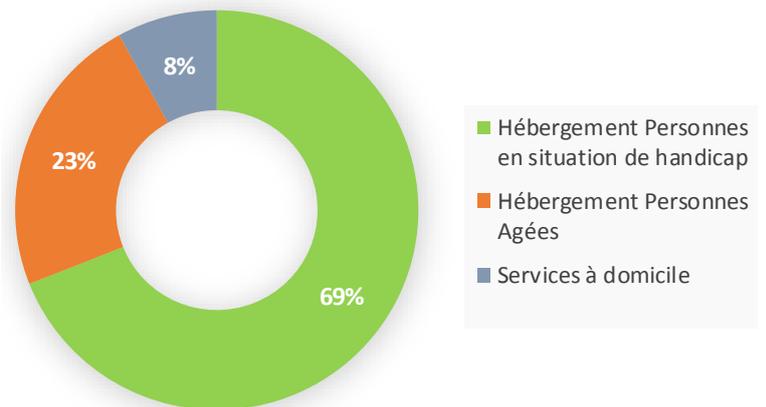
✓ Répartition des charges 2020 : 29,5 M€



Produits par activité 2020 (en M€)



Répartition des produits par activité (hors siège)



2020 EN IMAGES



29 janvier : Cérémonie des voeux



3 mars : Exposition KPMG

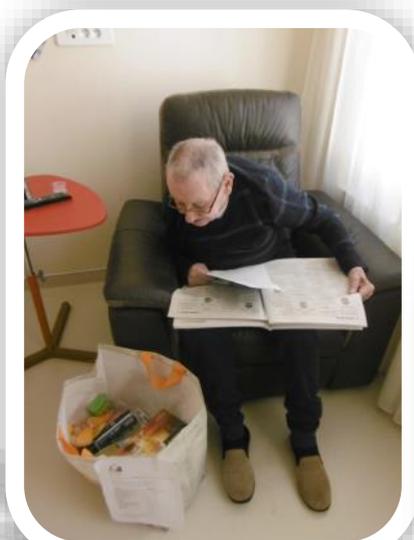
Février : Carnaval



16 mars : 1er confinement



Des « visios » pour voir ses proches



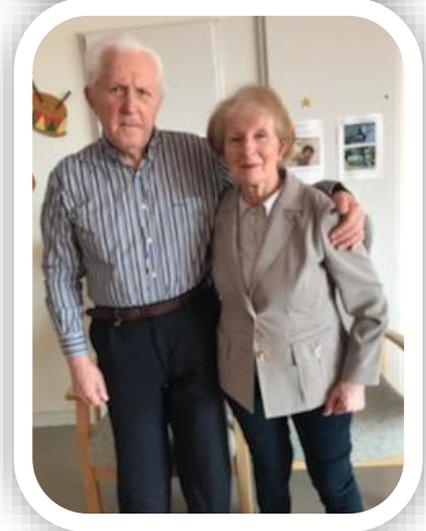
Des colis déposés par les familles



Des mots de soutien



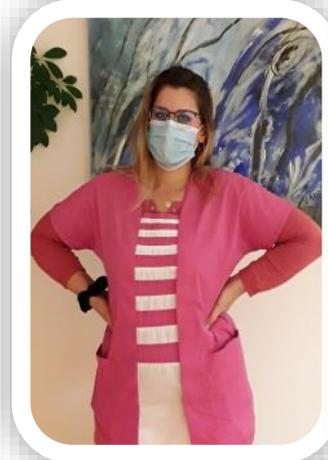
Activités et animations



Mai : 70 ans de mariage pour M et Mme Thepault



Juillet : Équipement de psychomotricité au FAM Les Horizons



Chloé et Lucy en service civique à la Maison de Clervant

2020 EN IMAGES



24 septembre : Assemblée Générale



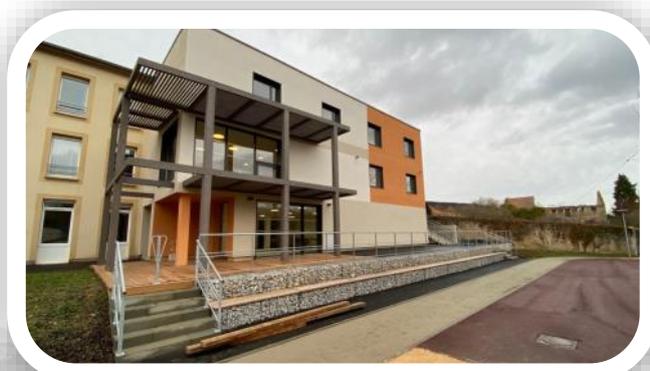
2 nov: échange avec le sénateur
Husson à Diarville



18 nov: 10 ans du foyer Equipege

2020

Décembre : fêtes de
fin d'année



Décembre : réception de l'extension
du foyer Nau



GLOSSAIRE



- **AFB** Association Fondation Bompard
- **APA** Allocation Personnalisée pour l'Autonomie
- **ARS** Agence Régionale de Santé
- **CA** Conseil d'Administration
- **CALM** Centre d'Aménagement du Logement en Moselle
- **CARSAT** Caisse d'Assurance Régionale de Santé Au Travail
- **CALM** Centre d'Amélioration du Logement en Moselle
- **CD** Conseil Départemental
- **CDI** Contrat à Durée Indéterminée
- **CFPPA** Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie
- **CICAT** Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques
- **CPAM** Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- **CPOM** Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- **CNSA** Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- **CVS** Conseil de Vie Sociale
- **EHPAD** Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- **ESA** Équipe Spécialisée Alzheimer à domicile
- **ESSMS** Établissements Sanitaires, Sociaux et Médico-Sociaux
- **EPI** Équipement de Protection Individuelle
- **ETP** Éducation Thérapeutique du Patient
- **FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé
- **FAMPHV** Foyer d'Accueil Médicalisé pour Personnes Handicapées Vieillissantes
- **FAS** Foyer d'Accueil Spécialisé
- **HAS** Haute Autorité de Santé
- **MAS** Maison d'Accueil Spécialisée
- **MAMA** Maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée
- **PCA** Plan de Continuité d'Activité
- **PH** Personne en situation de Handicap
- **PPSH** Pôle Personnes en situation de Handicap
- **PR57** Plateforme de Répit 57
- **SSIAD** Service de Soins Infirmiers A Domicile



Siège social
25, rue du Château
57680 Novéant / Moselle
Tél. 03 87 69 99 70
contact@fondation-bompard.asso.fr

www.fondation-bompard.asso.fr

